

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°189 du 25 Avril 2024 - 3 Dinars



Fuite des cerveaux dans le domaine de la santé

L'ITES tire la sonnette d'alarme

A LA UNE

Tunisie
Entre gendarme de l'Europe et entrepreneur africain, quel avenir ?

SECTEURS

Consommation
La cheapflation, la grande magouille de l'agroalimentaire

STARTUP

30 nouveaux labels de startups décernés en Tunisie

CHRONIQUE

Les jeunes tunisiens entre lumière, crédulité et obscurité

LES FORFAITS INTERNET
ONE CONNECT
POUR UNE GESTION FLEXIBLE ET
MAITRISEE DE VOTRE FLOTTE MOBILE

Retrouvez les solutions Business de TT
sur businessstawa.tn



1288

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG



Fuite des cerveaux dans le domaine de la santé : **L'étude de l'ITES tire la sonnette d'alarme**

Une étude publiée récemment par l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques (ITES), intitulée « la migration des professionnels de santé : défis pour le système de santé tunisien » ...



Tunisie : **Entre gendarme de l'Europe et entrepreneur africain, quel avenir ?**

Déclaration du président Kais Saied ou pas à propos de la présence subsaharienne en Tunisie, les migrants subsahariens sont de plus en plus nombreux à élire domicile en Tunisie.



Dettes extérieures tunisiennes : **les recettes touristiques et le travail ne couvrent que 54% des services de la dette**

Les recettes touristiques et les revenus du travail cumulés couvrent à peine environ 54% des services de la dette extérieure cumulés, à la date du 10 avril 2024, selon les données monétaires et financières, publiées vendredi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).



Microcrédits trop chers : **La BTS et les institutions de microfinance plaident pour un plafonnement**

La commission des finances et du budget relevant de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a auditionné, mercredi, des représentants de la Banque Tunisienne de Solidarité «BTS Bank» et de l'Association professionnelle tunisienne des institutions de microfinance sur le projet de loi relatif à la lutte contre l'exclusion financière.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS

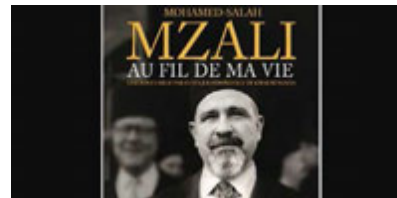


SPORT



Changement climatique : **L'agriculture menacée**

Les changements climatiques auront d'importantes répercussions sur le secteur agricole tunisien, notamment une forte régression des principaux produits destinés à l'exportation, à savoir les olives et les dattes...



Mohamed-Salah Mzali, l'intellectuel et l'homme d'Etat

Le parcours de Mohamed-Salah Mzali (1896-1984) est au cœur du livre "Mohamed-Salah Mzali, l'intellectuel et l'homme d'Etat" réalisé par Elyès Jouini (Université Paris Dauphine-PSL).

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :





Fuite des cerveaux dans le domaine de la santé


L'étude de l'ITES tire la sonnette d'alarme

Une étude publiée récemment par l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques (ITES), intitulée « la migration des professionnels de santé : défis pour le système de

santé tunisien » a montré que les soignants migrent plus à cause d'un environnement qu'ils jugent inadapté (défaut de reconnaissance, conditions de travail difficiles, insécurité,

conditions de vie et manque de visibilité par rapport à l'avenir) que pour des raisons financières.

« La Tunisie ne les fait plus rêver », souligne l'étude qui porte sur la période 2011-2023 et met l'accent sur l'un des défis majeurs pouvant mettre en péril les performances du système de santé tunisien si aucune mesure d'envergure n'est prise pour y faire face.

 **«Parmi les recommandations clés visant à retenir les professionnels de santé qualifiés, l'étude propose de mettre en place des politiques offrant des conditions de travail favorables, des perspectives de carrière attrayantes et des rémunérations compétitives.»**

A partir des constats établis, l'étude, adressée au chef de l'Etat, a élaboré un plan d'actions visant à atténuer ce phénomène et à renforcer le système national de santé en vue de mieux implémenter la politique nationale de santé à l'horizon 2030, issue du Dialogue Sociétal.

Ce plan propose une approche pluridisciplinaire, combinant plusieurs fonctions et mettant l'accent sur la collaboration entre divers acteurs concernés.

Parmi les recommandations clés visant à retenir les professionnels de santé qualifiés, l'étude propose de mettre en place des politiques offrant des conditions de travail favorables, des perspectives de carrière attrayantes et des rémunérations compétitives.

Par ailleurs, des mesures doivent être prises pour réguler ces flux migratoires en encourageant la migration circulaire, en facilitant le retour et la réinsertion de ces professionnels, en élaborant des approches innovantes comme le développement du partenariat public-privé, en créant des opportunités pour les professionnels et en attirant les IDE (investissements directs étrangers) et IDN (investissements directs nationaux) dans les domaines émergents de la santé.

Pour le professionnel migrant potentiel, l'étude recommande de réglementer l'exercice de la médecine par une loi sur les responsabilités qui évoque le droit des médecins et non uniquement leurs responsabilités

et les peines prévues en cas de fautes médicales.

Il faudra, de même, revoir la loi du 13 mars 1991 qui régit l'exercice de la médecine et le code de déontologie, lit-on de même source.

Ainsi, la réduction des flux migratoires doit être érigée en priorité pour l'Etat afin de ne pas affaiblir davantage un système national de santé déjà fragile.

 **«Ainsi, la réduction des flux migratoires doit être érigée en priorité pour l'Etat afin de ne pas affaiblir davantage un système national de santé déjà fragile.»**

Selon l'étude, les autorités nationales et les institutions internationales semblent avoir pris la mesure de l'enjeu pour relever ce défi ; il faut désormais que cela se traduise en actions concrètes pour garantir la résilience du système national de santé au profit des citoyens avant tout.



Tunisie

Entre gendarme de l'Europe et entrepreneur africain, quel avenir ?

Déclaration du président Kais Saïed ou pas à propos de la présence subsaharienne en Tunisie, les migrants subsahariens sont de plus en plus nombreux à élire domicile en Tunisie. Arrivés par milliers à partir des

frontières libyennes et algériennes en Tunisie, leur rêve est de rejoindre la rive nord de la méditerranée, ce que s'efforcent aujourd'hui les autorités tunisiennes d'empêcher.

Et même si on n'ose pas dire à haute voix que la Tunisie est devenue le gendarme de l'Europe dans la rive sud de la méditerranée, dans les faits, alors que ses frontières laissent entrer des milliers de clandestins sur ses terres, la force de frappe de

la police et des gardes frontières est principalement orientée vers la surveillance des bateaux transportant aussi bien les migrants subsahariens que ceux tunisiens vers ce qu'ils pensent être l'Eldorado !

Georgia Melloni a bien vu !

Dans pareil contexte, quel est le positionnement de la Tunisie en Afrique et quelle posture doit-elle observer face aux derniers développements politiques et sécuritaires en Afrique subsaharienne ?

Une question à laquelle a répondu Ezzeddine Zayani, ancien ambassadeur, président du Centre Tunisien des Études pour la Sécurité Globale lors des journées de réflexion stratégique organisées par le Conseil des Relations Internationales, présidé par l'ex-ministre des Affaires étrangères Khemaies Jhinnaoui.

«Malgré ses difficultés économiques dans les années 60, la Tunisie n'avait pas épargné ses efforts pour venir en aide aux mouvements de libération nationale en Afrique.» - Ezzeddine Zayani

M. Zayani a rappelé les relations historiques entre la Tunisie et les pays africains fondées sur le respect et la bonne entente. "Malgré ses difficultés économiques dans les années 60, la Tunisie n'avait pas épargné ses efforts pour venir en aide aux mouvements de libération nationale en Angola, en Érythrée et en Afrique du sud. Bourguiba avait octroyé en 1962 un passeport diplomatique à Nelson Mandela pour lui permettre de mener une campagne à l'échelle internationale contre le régime de l'apartheid".

10 pays africains producteurs de pétrole sont détenteurs de 70% des réserves de pétrole en Afrique.

Le conférencier évoque la question de la crise migratoire qui se pose avec acuité aussi bien pour les pays récipiendaires européens que pour la Tunisie devenue un pays de transit et insiste sur la vulnérabilité du "vieux continent" face à la Russie qui met tout en œuvre pour fragiliser la présence européenne en Afrique, un continent objet de toutes les convoitises parce qu'explique Ezzeddine Zayani, c'est un continent extrêmement riche.

Selon la Commission Économique

pour l'Afrique CEA, l'Afrique possède 54% des réserves mondiales de platine, 78% de celles de diamant, 40% de celles de chrome, 28% de celles de manganèse.

19 pays du sud du Sahara possèdent d'importantes réserves d'hydrocarbures, pétrole, gaz naturel, charbon et d'autres minerais. Les réserves de pétrole en Afrique sont estimées à 36,9 milliards de barils, particulièrement en Libye, qui à elle seule possède 3,3% des réserves mondiales.

Quant à l'Afrique subsaharienne, elle est bien lotie. Le Congo Brazzaville possède 2,9 milliards de barils, le Gabon 2 milliards, le Tchad 1,9 milliard, sans oublier l'Algérie avec ses 12,2 milliards, le Soudan avec 5 milliards, l'Angola 7,8 milliards.

Sur le continent africain en souffrance, les populations souffrent le martyr. Au Mali, une citation revient très fréquemment sur les lèvres des Maliens : "Notre or ne brille pas pour nous".

Des pays tels la République démocratique du Congo, RDC, le Niger, la Guinée, la Zambie, le Mali regorgent de matières

premières stratégiques tels le cuivre, le coltan (utilisé dans la fabrication des téléphones portables), le lithium (utilisé dans la fabrication des batteries pour les voitures électriques), l'uranium, l'or, le diamant etc..”

Au Mali, les mots les plus dits sont : “Notre or ne brille pas pour nous”


La grande richesse du continent noir qui ne profite nullement aux Africains suscite l'intérêt de grandes puissances comme la Chine, la Turquie, la France, la Russie, le Brésil et le Maroc dont les représentations diplomatiques se comptent par dizaines alors que La Tunisie n'a que 10 ambassades en Afrique !!!

En Afrique subsaharienne le taux de croissance économique n'a pas dépassé les 3,6% en 2022 contre 4,1% en 2021, des taux incapables de répondre aux besoins des populations. La jeunesse africaine préfère la migration à la pauvreté. “Entre 2014 et 2020, 20 milles sont morts dans des embarcations de fortune”.

Aucune chance de remédier à cet état de fait par des plans de développement réalisables alors que le continent est dévoré par le fléau de la corruption. M. Zayani, cite des chiffres : “ selon un rapport de la Banque Africaine de Développement, BAD, l'Afrique a transféré de 1980 à 2010

vers l'occident 1.400 milliards de dollars. En 2020 la diaspora africaine avait transféré vers le continent 50 milliards de dollars d'après la banque mondiale, la même année 51 milliards de dollars avaient quitté licitement ou illicitement l'Afrique vers des banques en dehors du continent. Les meilleures terres arables constituent elles aussi, aux dépens des paysans africains, l'objet de convoitises et de tractations particulièrement là où il y a des quantités importantes d'eau telle l'Éthiopie où la Chine a loué pour une longue période des milliers d'hectares.

Mais...qu'en est-il des relations Tunisie-Afrique ?

 **«L'Afrique possède 54% des réserves mondiales de platine, 78% de celles de diamant, 40% de celles de chrome, 28% de celles de manganèse.» - Commission Économique pour l'Afrique CEA**

La structure des échanges de la Tunisie au sein du continent africain est fortement déséquilibrée

La Tunisie doit-elle se contenter d'être le garde frontière de l'Europe ou évoluer vers un rôle plus important sur le plan économique ?

Selon une étude menée par Rachidi Kotchoni et Jude Eggo intitulée “La Tunisie : Avantages comparatifs et développement de chaînes de valeurs africaines*”, la structure des échanges de la Tunisie au sein du continent africain est fortement déséquilibrée, le pays entretenant l'essentiel de ses échanges avec ses pairs d'Afrique du Nord.

Entre 2012 et 2021, les importations tunisiennes en provenance de l'Afrique subsaharienne ont représenté en moyenne 6,30 % des importations en provenance du continent, et 0,44 % du total de ses importations.

Dans le même temps, 22,76 % des exportations tunisiennes, sur le continent Africain, étaient à destination de l'Afrique sub-Saharienne, ce qui correspond à 2,54 % des exportations totales du pays.

D'une manière générale, les échanges entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne sont fortement contraints par la barrière naturelle représentée par le désert du Sahara et la faiblesse des connexions maritimes.

Ainsi, il est moins coûteux pour un pays d'Afrique Subsaharienne de se faire livrer un container de marchandises en provenance de l'Europe que d'un pays d'Afrique du Nord.

L'adhésion à la Zone de libre-échange continental africaine (ZLECAF) offre à la Tunisie une nouvelle perspective pour accroître et dynamiser ses échanges avec le reste du continent africain.

Le contexte international post-Covid marqué par la morosité de la croissance économique et des poussées inflationnistes entretenues par le conflit russo-ukrainien met en évidence l'importance d'implémenter des politiques industrielles et commerciales qui réduisent la dépendance de la Tunisie à un petit nombre de partenaires commerciaux.

Les auteurs de l'étude estiment que pour être à la hauteur des enjeux économiques et sociétaux actuels, la Tunisie doit non seulement diversifier ses exportations, mais réaliser une montée en gamme de ses produits, en se positionnant sur des segments de plus en plus complexes qui lui permettront de mieux tirer parti de ses échanges internationaux.

Même si la Tunisie est actuellement l'un des pays Africains les mieux insérés dans les chaînes de valeur mondiales, son positionnement reste plus en aval qu'en amont, ce qui réduit les gains qu'elle peut en tirer. Par ailleurs, la Tunisie n'est pas assez insérée dans les chaînes de

valeur africaines, ce qui contraint les gains potentiels qu'elle peut tirer de la ZLECAF.

 **«Selon un rapport de la Banque Africaine de Développement, BAD, l'Afrique a transféré de 1980 à 2010 vers l'occident 1.400 milliards de dollars.» - Ezzeddine Zayani**

Aujourd'hui, alors que c'est l'Europe qui profite le plus des richesses africaines, en imposant au continent son hégémonie économique et des échanges commerciaux qui lui sont favorables aux dépens des pays africains, avec 3,9 milliards d'euros à l'avantage de la Belgique, 3,8 milliards d'euros pour l'Allemagne, 2,8 milliards d'euros à la Roumanie et 2,7 milliards d'euros pour la France, c'est la Tunisie qui doit assurer le rôle de gendarme !

"L'Europe a signé un mémorandum avec la Tunisie en juillet 2022 moyennant 930 millions d'euros pour empêcher les embarcations des migrants clandestins d'atteindre les côtes italiennes, faisant de la Tunisie un garde-frontière de la citadelle européenne.

A l'approche des élections européennes prévues pour le mois de mai prochain, la droite

et l'extrême droite européennes font de la question migratoire un thème de campagne" précise Ezzeddine Zayani qui rappelle les incidents graves dont le théâtre fût la ville de Sfax entre migrants africains et habitants.

M.Zayani estime aujourd'hui qu'une nouvelle architecture des relations Europe Afrique est devenue inéluctable. Une nouvelle architecture qui épargnera à la Tunisie de jouer le rôle de garde frontières ou d'assumer les frais d'une migration qu'elle ne pourra pas gérer par manque de moyens.

"Désormais, l'Europe devra être moins gourmande, rétribuer les matières premières à leur juste prix et ne plus protéger des dirigeants corrompus qui ne cherchent pas les intérêts de leur peuple. Le monde évolue et l'Europe a intérêt à regarder la réalité en face pour continuer à avoir sa place sur le continent".

Désormais aussi, la Tunisie doit sortir du rôle de gendarme pour passer à celui d'entrepreneur !

Amel Belhadj Ali

CRI : Conseil des Relations internationales

Étude : Tunisie : Avantages comparatifs et développement de chaînes de valeurs africaines Rachidi Kotchoni et Jude Eggo

نجاح حرفائنا هو نجاحنا

أكثر من 900 000 حريف
نرافقوهم في رحلة نجاحهم





Réduction du déficit commercial signe de prospérité ou sacrifice de l'économie ?

Les échanges commerciaux de la Tunisie aux prix courants au terme du premier trimestre 2024 enregistrent, selon l'INS, une hausse des exportations de 4,3% contre +10,9% durant la même période en 2023 soit 16.287,9 MD contre 15.614,7 MD durant le premier trimestre de l'année 2023. Les importations ont pour leur part baissé de 0,6% contre +5,5% durant la même période en 2023 ce qui revient à 19.342

MD contre 19.460,5 MD en 2023.

Est-ce bon signe ?

La hausse des exportations de 4,3% et la baisse des importations de 0,6% ont permis de réduire le déficit commercial qui s'établit à -3.054,1 MD contre -3.845,8 MD au premier trimestre de l'année dernière. Le taux de couverture a ainsi gagné 4 points et s'établit à 84,2%.

Les exportations du secteur de mines, phosphates et dérivés ont baissé de 21,9%. La Tunisie n'a pas pu récupérer ses marchés face à une concurrence féroce des voisins et à cause d'une longue décennie de destruction programmée de tout l'appareil productif du phosphate. Les incertitudes du marché mondial des phosphates dues à un rétrécissement de la demande n'ont pas aidé. Les cours du phosphate brut sont restés

inchangés à 152,5 dollars la tonne, leur plus bas niveau depuis 2021, en chute de 56% depuis leur pic en 2023.

Cela étant, en l'absence d'un véritable réveil économique et d'indicateurs de relance clairs, nets et précis, pouvons nous considérer la réduction du déficit commercial comme une grande réalisation, et nous complaire dans un optimisme béat fantasmant sur une prospérité économique qui doit se peut de réalisation au choix de l'économie de la pénurie et aux exportations des produits agroalimentaires et en prime l'huile d'olive ?

Hechmi Alaya considère que la réduction du déficit commercial et la contraction des échanges extérieurs au premier trimestre 2024 témoignent de l'approfondissement de la crise économique.

«**Les exportations tunisiennes ont augmenté de 4,3% au premier trimestre 2024, contre 10,9% à la même période en 2023.**»

“Les exportations ont progressé au premier trimestre (en dinars courants) au rythme le plus faible depuis la fin de la crise de la Covid et les importations sont en recul quasi non-stop pour le

huitième mois. L'augmentation des exportations de 673,2 MDT résulte de la hausse des prix mondiaux de l'huile d'olive et du pétrole. Des hausses qui ont permis aux ventes d'huile d'olive de dégager un excédent de près de 955 MDT et à celles des produits pétroliers, de dégager un solde de 116 MDT. En revanche, les exportations du secteur offshore ont reculé pour la première fois depuis la pandémie, de 1,7% en glissement annuel à la suite de la chute des livraisons de produits textiles de 10,3% en g.a”.

«**Les importations ont baissé de 0,6% au T1 2024, contre une hausse de 5,5% en 2023.**»

Les industries mécaniques et électriques principalement exportatrices affichent une croissance de 2,0% en G.A (Glissement annuel). Ces industries principalement exportatrices dépendent des marchés internationaux et ne sont pas soumises aux contraintes du national.

Ce que les rapports officiels ou ceux de l'INS ne disent pas et que n'a cessé de dire et redire Hechmi Alaya et d'autres économistes est que la contraction des importations affecte les inputs qui font tourner l'appareil de production.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

«Les exportations du secteur minier, phosphates et dérivés ont baissé de 21,9% au T1 2024.»

“Les achats de produits miniers sont en chute libre (-34,8% en g.a), ceux des produits intermédiaires sont en recul non-stop depuis douze mois (-6,9% en g.a), les achats de biens d'équipement (-2,2% en g.a) sont loin de retrouver en dinars courants, leur niveau pré pandémie (avant l'avènement du Covid+) : 3,89 MMDT contre 4,00 MMDT au premier trimestre 2019. Le déficit commercial est revenu cette année à son plus bas niveau depuis l'année 2009. Un déficit qui recèle une aggravation du déficit engendré par les échanges du régime général qui représente 252,3% du déficit commercial ; un record historique. Dans cette configuration, la baisse du déficit commercial est loin d'être un bon signe. Elle témoigne plutôt d'une aggravation du ralentissement de l'économie. La Tunisie est en passe de réduire sa dépendance aux financements extérieurs en sacrifiant son économie. Une approche mortifère qui va aggraver la menace que fait peser la dette extérieure”.

Un indicateur important est celui de la baisse de la production de l'électricité à fin février 2024 de 7% par rapport à la même

période l'année précédente ce qui devrait interpeller les sages de ce pays quant aux raisons de cette baisse : est-elle liée au recul de la production industrielle ou à celle des consommations des ménages ?

Dans la réalité, la désindustrialisation se poursuit en Tunisie, le tissu entrepreneurial rétrécit comme peau de chagrin et ce sont les PME qui paient le prix fort de l'absence de plans efficaces pour leur sauvetage.

Des PME par milliers disparaissent alors que tout l'appareil de l'État est mis au service des sociétés communautaires dans un pays qui risque de sortir de l'ère des grandes technologies après avoir reculé dans le classement des Speedtest Global Index des pays avec la connexion internet la plus rapide en 2024. Une connexion qui met en souffrance entreprises et particuliers mais ce n'est pas grave du moment que le nombre des sociétés communautaires augmente de jour en jour !

Amel BelHadj Ali

Sources : INS, Ecoweek, <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2024/03/08/breves-economiques-de-tunisie-et-de-libye-semaine-du-4-au-8-mars-2024>



50 millions d'euros

L'Accord pour le soutien du budget général de l'Etat tunisien, signé le 17 avril 2024 entre les gouvernements tunisien et italien, porte sur l'octroi d'un prêt de 50 millions d'euros (environ 168 millions de dinars) au profit du budget général de l'Etat Tunisien pour le présent exercice, a indiqué vendredi, le ministère des affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger.

"Cette enveloppe est destinée à appuyer le secteur énergétique tunisien. Le prêt est assorti de conditions très avantageuses (remboursement sur 40 ans avec 31 années de délai de grâce et 0% de taux d'intérêt annuel). Les fonds proviennent de l'enveloppe consacrée à la coopération au développement au titre de 2021-2023 (200 millions d'euros, soit environ 672,2 millions de dinars)", a précisé le ministère.

Cet accord a été signé mercredi dernier, au Palais de Carthage lors d'une cérémonie présidée par le Chef de l'Etat, Kaïs Saïed et la présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni en visite officielle d'un jour en Tunisie. Il avait été proposé fin 2023, par la partie italienne.



Accès des PME au financement

La mésofinance serait une solution

Quelque 200.000 petites et moyennes entreprises (PME) sont tombées en faillite en 2023 en raison de difficultés d'accès au financement, selon l'Association tunisienne des petites et moyennes entreprises (Anpme). C'est un chiffre effrayant lorsqu'on imagine son corollaire le nombre des employés mis en chômage à cause de ces faillites, sachant qu'une PME emploie au minimum 5 à 10 personnes.

A l'origine de cette situation il y a, principalement, les conséquences de crises exogènes : la pandémie du coronavirus (2019-2021), la guerre russo-ukrainienne et son impact négatif sur l'approvisionnement en céréales et hydrocarbures et les sécheresses qui se sont succédé durant cinq ans.

Les mesures gouvernementales seraient inefficentes

Parallèlement à ce désastre, le gouvernement, sans se préoccuper de solutions efficaces, s'emploie à tourner autour du problème en prenant des mesures classiques inadaptées à la gravité de la situation.

Parmi celles-ci, figurent la mobilisation de lignes de crédits dédiées aux PME et TPE. Ces modes de financements, en dépit de leur disponibilité, sont boudés par l'écrasante majorité des PME tunisiennes pour deux raisons principales.

Premièrement, leur coût est très élevé en raison du risque de change et de la parité euro-dinar ou dollar-dinar. Le fonds public de risque de change géré

par le ministère des finances n'aurait pas été d'aucun apport pour remédier la situation. L'enjeu consiste, donc, à trouver une solution à cette problématique de couverture de change et à développer, à la limite, de nouveaux instruments en la matière.

Deuxièmement, seules les PME filiales des grands groupes peuvent en bénéficier en raison de la logistique managériale et technique des maisons mères.

Par ailleurs, les banques qui gèrent ces lignes de crédit ne font aucun effort pour communiquer sur ces financements. Et quant elles le font c'est pour en faire profiter, uniquement, les PME de leurs gros clients.

L'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE), qui s'est penchée sur

l'évaluation des lignes de crédits destinées aux PME tunisiennes, a déploré l'inefficacité de ces crédits et recommandé «une gestion de lignes moins complexes, moins longues et plus souples en simplifiant les processus d'instruction et enfin la mise en place d'une véritable stratégie de communication avec des moyens adaptés».

Au nombre des autres initiatives prises par le gouvernement en faveur du financement des PME, figurent la nomination d'un secrétaire d'Etat chargé exclusivement des PME et l'adoption, en février 2024, d'une loi en faveur de la lutte contre l'exclusion financière.

Quand les institutions bloquent la création des banques de proximité

Paradoxalement, la Banque Centrale de Tunisie (BCT) et le ministère des finances ont fait flèche de tout bois pour bloquer le projet de création d'une banque postale, une banque de proximité qui aurait pu résoudre les problèmes d'accès au financement des PME.

La BCT, sous le règne de son ancien gouverneur Marouane Abbassi, a tout fait pour que ce projet de banque de proximité ne voie pas le jour pour sauvegarder la compétitivité des banques de la place et leur éviter la concurrence

de ce nouvel établissement financier qui a fait ses preuves en France, au Japon et en Italie.

Le projet d'une banque postale n'était pas, également, du goût du ministère des finances qui redoutait la perte des dépôts des comptes postaux d'épargne qu'il utilisait jusqu'ici pour financer en partie le budget de l'Etat.

Face à ces blocages institutionnels, tout indique que seul le Président de la république, fort des pouvoirs absolus qui lui sont conférés, peut trancher en faveur de la création de la banque postale qui rappelons-le n'est que le noyau de ce qui est communément appelé la banque régionale. Cette dernière pourrait regrouper la Banque postale, la Banque tunisienne de solidarité (BTS) et la Chétive Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME).

La mésofinance, une 3ème voie de finance salubre

Au rayon des solutions, l'organisation patronale, la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie (CONNECT) fait beaucoup de tapages ces derniers jours sur le mécanisme de la mésofinance qui constitue 3ème voie de la finance, se situant entre secteur bancaire classique et univers de la microfinance. Les institutions de mésofinance apportent des solutions à

valeur ajoutée pour combler le «missing middle» ou chaînon manquant qui existe entre les banques traditionnelles et les institutions de microfinance. Elle est particulièrement adaptée aux TPE, aux PME et aux auto-entrepreneurs qui peinent à trouver des offres de financement adaptées à leurs besoins et aux réalités de leurs activités.

L'offre de crédit des institutions de mésofinance est identique à celle offerte par les banques et les institutions de microfinance. Il s'agit, notamment, de découvert, crédit fonds de roulement, crédit d'investissement, escompte de traite, crédit d'urgence, crédit à la consommation....

Il n'existe pas d'agrément spécifique pour évoluer dans la mésofinance. Cependant, pour opérer en toute légalité, une institution financière devra être reconnue par les autorités réglementaires et rattachée soit à la réglementation bancaire ou à celle de la microfinance.

Cela pour dire in fine que la mésofinance qui commence à être développée dans de nombreux pays africains pourrait connaître des jours heureux en Tunisie au grand bonheur des de nos PME lesquelles, on ne le répètera jamais assez représentent plus de 80% du tissu économique du pays.

ABOU SARRA



Le Guide
2024

Épargne retraite

Placements

Épargne



Investissement en Tunisie

2 772 projets achevés ou en cours de réalisation

L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII) vient d'annoncer les derniers chiffres concernant les intentions d'investissement au cours de premier trimestre 2023. Il en ressort que le nombre de projets approuvés au cours du premier trimestre de l'année en cours, est de 966, contre 904 déclarations pour la même période de l'année précédente, enregistrant une croissance de 6,9 %. Les projets, si réalisés, permettront la création de 10 076 emplois. Le nombre de nouveaux projets enregistrés a également augmenté de 16,7 %,

représentant 34 % du total des autorisations.

«Le secteur industriel a connu une croissance de 3% de la valeur des exportations, générant un excédent commercial de 635,1 millions de dinars.»

L'investissement étranger en partenariat avec des opérateurs tunisiens a augmenté de 15,2 % (164,4 millions de dinars). Le

secteur industriel a enregistré une croissance de 3 % de la valeur des exportations, atteignant 14 637 millions de dinars, ce qui a permis un excédent au niveau de la balance commerciale industrielle de 635,1 millions de dinars, contre un déficit de 438,4 millions de dinars au cours du premier trimestre de l'année 2023.

En ce qui concerne les activités de services, les investissements ont augmenté de 63,4 % (313,1 millions de dinars) au cours du premier trimestre de cette année,

contre 191,6 millions de dinars au cours du premier trimestre de l'année précédente.

«L'investissement étranger en partenariat avec des opérateurs tunisiens a enregistré une hausse de 15,2%, témoignant de la confiance des investisseurs étrangers dans le potentiel économique du pays.»

Le nombre de projets déclarés a progressé de 34 %, ce qui permettrait la création de 9 830 emplois, contre 8 235 pour la même période de l'année précédente, soit une augmentation estimée à 9,4 %. 2 772 projets ont été achevés ou sont en cours de réalisation en 2023 sur un total de 4 198 projets, soit 66 %, contre 43 % en 2022.

"Les investissements dans les services ont bondi de 63,4%, soulignant le dynamisme de ce secteur en Tunisie."

3 220,5 millions de dinars d'investissements ont été réalisés sur un total de 7 355,4 millions de dinars approuvés, soit 43,8 %.

(Source : APII)



Croissance économique en Tunisie

La Banque mondiale revoit ses prévisions à la baisse

La Banque mondiale (BM) a revu à la baisse ses prévisions de croissance du PIB pour la Tunisie, à 2,4% en 2024, contre 3% annoncé au mois de janvier 2024.

En 2025, la croissance du PIB de la Tunisie devrait rester stable à 2,4%, selon le rapport économique de la Banque mondiale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, intitulé « Conflits et dette dans la région », publié, lundi.

Pour toute l'année 2023, la

croissance du PIB devrait se situer à 0,4%, soit une révision à la baisse de 0,8% par rapport aux prévisions de janvier 2024(1,2%). Pour le déficit budgétaire de la Tunisie, les prévisions de la BM indiquent qu'il baisserait, en 2024, de 0,8 point de pourcentage pour s'établir à 5,6 % du PIB.

Le PIB de la région MENA à 2,7 % en 2024

Selon le même rapport, les économies de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord devraient retrouver une



croissance modeste similaire à celle de la décennie précédant la pandémie.

Le PIB de la région MENA devrait augmenter de 2,7% en 2024, ce qui représente une hausse modeste par rapport à 1,9 % en 2023.

Les pays en développement exportateurs de pétrole enregistrent une croissance de 2,8% en 2024, contre 3,1% en 2023. Les pays en développement importateurs de pétrole devraient passer de 3,1 % en 2023 à 2,5% en 2024, révèle le rapport.

Les prévisions de la BM indiquent que le déficit budgétaire moyen des pays importateurs de pétrole de la région MENA se creusera légèrement pour atteindre 5,7 % du PIB en 2024, contre 5,5 % en 2023.

La BM a souligné que le rapport économique de la Banque mondiale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, met en lumière les répercussions de la croissance stagnante, de l'alourdissement de la dette et de l'incertitude croissante induite par les conflits sur les économies locales.

Il met en avant des arguments indiquant que les pays importateurs de pétrole de la région MENA n'ont pas réussi à réduire leur endettement ou à

maîtriser leur dette, soulignant ainsi l'importance de la discipline budgétaire pour limiter l'endettement.

“Dans l’ensemble, les économies de la région MENA doivent engager des réformes structurelles, notamment en matière de transparence, afin de stimuler la croissance et de garantir un développement durable.”

Il est crucial de noter que les dépenses hors budget, qui ont été significatives dans certaines économies de la région MENA, ont contribué à l'augmentation de la dette et ont compromis la transparence budgétaire.

Pour les pays exportateurs de pétrole, le défi consiste à diversifier l'économie et les sources de revenus, compte tenu des changements structurels sur les marchés mondiaux du pétrole et de la demande croissante pour les énergies renouvelables.

« Dans l'ensemble, les économies de la région MENA doivent engager des réformes structurelles, notamment en matière de transparence, afin de stimuler la croissance et de garantir un développement durable », a conclu le rapport de la BM.

Phosphate

Des négociations ont été menées entre la ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, Fatma Thabet et une délégation de haut niveau de la société chinoise "WENGFU" chargée de la réalisation du projet de l'unité de production du projet « Oum Lakhcheb » à Metlaoui (Gafsa).

L'objectif est de reprendre les travaux de réalisation de ce projet et de résoudre les problématiques évoquées lors d'une réunion tenue vendredi à cette occasion, selon un communiqué publié par le département de l'Industrie, de l'Energie et des Mines.

A savoir que la laverie de phosphate d'Oum Lakhcheb est un projet de développement qui s'inscrit dans le cadre du programme de promotion du secteur de phosphate et ses dérivés.

Il vise à accroître la capacité de production à environ 2,4 millions de tonnes par an, soit une hausse de 30% de la capacité de production de la de la Compagnie des phosphates de Gafsa(CPG).

Ce projet va permettre, également, de créer 600 emplois.



Dettes extérieures tunisiennes

les recettes touristiques et le travail ne couvrent que 54% des services de la dette

Les recettes touristiques et les revenus du travail cumulés couvrent à peine environ 54% des services de la dette extérieure cumulés, à la date du 10 avril 2024, selon les données monétaires et financières, publiées vendredi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

En fait, les chiffres publiés par la BCT font état d'une hausse vertigineuse des services de la dette extérieure de 116,4% (ils ont plus que doublé), passant de

2,8 milliards de dinars, le 10 avril 2023, à 6,1 milliards de dinars, actuellement, et ce, en raison du remboursement de l'eurobond de 850 millions d'euros (en capital) le 17 février, avec des intérêts supplémentaires de 47,8 millions d'euros, soit un total de 898 millions d'euros (l'équivalent de 3 milliards de dinars).

Pour ce qui est des recettes touristiques et des revenus du travail, elles ont légèrement augmenté, respectivement de

7,6% (à 1,3 milliard de dinars) et de 4,4% (à 1,9 milliard de dinars), drainant en totalité des recettes de l'ordre de 3,3 milliards de dinars.

Pour ce qui est des avoirs nets en devises, ils se sont élevés, à la date du 19 avril 2024, à 23,5 milliards de dinars, ce qui représente 107 jours d'importation, contre 21,8 milliards de dinars (soit 94 jours d'importation), à la même date de l'année dernière.



MAC sa

Le recours à l'emprunt auprès de la BCT n'a pas été créateur de monnaie locale

Le recours direct à l'emprunt auprès de la BCT pour boucler les besoins du budget de l'Etat n'a pas été directement créateur de monnaie locale car ces montants ont été prélevés sur le stock de réserves en devises pour rembourser la dette extérieure de l'Etat, indique une note de conjoncture économique publiée par l'intermédiaire en Bourse, MAC SA.

La note a rappelé que le déficit budgétaire qui exprime le besoin de financement du budget destiné à combler la différence entre les dépenses publiques et les recettes propres est prévu à 10,6 milliards de dinars auquel il faudra ajouter le remboursement du principal 17,9 milliards de dinars (8,1 intérieurs et 9,8 extérieurs). Ce montant, soit 28,5 milliards de dinars serait

financé, selon la Loi des finances de 2024, par des emprunts intérieurs de 11,7 milliards de dinars et des emprunts extérieurs pour l'équivalent de 16,4 milliards de dinars, le reste (0,4 milliards de dinars) provenant de la trésorerie.

« Au premier trimestre 2024, devant l'impossibilité de mobiliser ces emprunts extérieurs élevés,

l'Etat a fait un recours d'emprunt direct à la BCT pour 7 milliards de dinars. La moitié environ du montant qui a été débloquée n'a pas entraîné une création monétaire qui dépasse les besoins de l'économie, car cela a été tempéré par la baisse des réserves en devises, puisque la BCT fournit à l'Etat des devises pour rembourser la dette extérieure et non des dinars, donc peu d'effet sur la création monétaire nette ».

«La composante importée de l'inflation reste non négligeable compte tenu des pressions sur le taux de change.»

Ralentissement de l'inflation

S'agissant de l'inflation, l'intermédiaire en Bourse souligne que le taux de l'inflation est de 7,5% en février et mars 2024 par rapport au même mois de l'année dernière. Pour le reste de l'année, et sur la base de l'historique baissier de 2021 (avant la crise d'Ukraine), le taux d'inflation continuerait au même niveau de 7,5% pour quelques mois puis baisserait vers 7% environ en fin d'année. Ce qui donnerait un taux d'inflation moyen pour l'année 2024 de 7,3% contre 9,3% en 2023.

La composante importée de l'inflation reste non négligeable compte tenu des pressions sur le taux de change liées au renforcement attendu du Dollar par suite du maintien du taux directeur US à 5,25% et de l'inflation importée liée à l'augmentation de certains prix internationaux (pétrole, métaux, sucre) bien que d'autres prix ont baissé (céréales). La composante locale de l'inflation est liée à la rareté de certains produits et à la multiplication des intermédiaires. Le ralentissement observé de l'inflation devrait être favorable à la stabilité du dinar et au maintien du pouvoir d'achat.

Faible croissance au premier trimestre de 2024

MAC SA estime, par ailleurs, que le premier trimestre de 2024 se caractérise par une faible croissance de la production qui est défavorable à la création d'emplois pour manque d'investissement aussi bien privé que public. Les indicateurs disponibles du premier trimestre 2024 suggèrent que l'amélioration du secteur agricole est presque annulée par le recul de l'industrie, donnant un résultat préliminaire de croissance du PIB relativement faible. Au total, la croissance du PIB du premier trimestre se situerait entre 0,5% et 1% par rapport au même

trimestre de l'année dernière, soit un taux de croissance en très légère amélioration par rapport à la croissance de 0,4% réalisée en 2023, mais plus faible que le taux de 2% prévu pour 2024.

«Pour le reste de l'année 2024, la Tunisie doit faire face à tous ses engagements commerciaux et financiers.»

Pour le reste de l'année 2024, la poursuite de la politique de suivi des importations, la mobilisation de financements extérieurs ou d'investissements directs étrangers pour un montant comparable à celui des années passées, et la stabilité des prix internationaux, permettraient à la Tunisie de faire face à tous ses engagements commerciaux et financiers, moyennant une légère baisse acceptable des réserves de change. Cela présente l'avantage d'éviter le rééchelonnement de la dette extérieure pour que le pays reste crédible, comme il l'a toujours été, en honorant ses dettes à temps. Cela est important pour une économie ouverte sur l'extérieur et qui aspire à un niveau de croissance du PIB et de développement économique et social plus élevé.

RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with





Consommation

La cheapflation, la grande magouille de l'agroalimentaire

Souvent mal avertis et sous informés, des milliers de consommateurs habitués, depuis des années, à une recette bien déterminée d'un aliment industriel vendu

dans les grandes surfaces, dans les pizzerias, chez les traiteurs... sont de plus en plus désagréablement surpris par la dégradation de la qualité de leurs produits préférés.

Les produits concernés sont, le plus souvent, des produits de grande consommation dans lesquels on ne s'attend pas à ce que la part des ingrédients dits « nobles » diminue. En plus

clair encore, on ne s'attend pas à ce que ces ingrédients nobles, viande, chair de poisson, jaunes d'œufs, éléments nutritifs... soient remplacés par de la chapelure dans du colin, par de l'huile d'olive dans la mayonnaise, par des éléments moins nourrissants dans le lait...

La sheapflation : acheter des produits moins bons et les payer plus chers.

Cette magouille des industriels de l'agroalimentaire a un nom. Il s'agit de la technique de la sheapflation. C'est-à-dire la tendance des consommateurs à acheter des produits qui sont moins bons et qu'ils payent plus chers. Elle consiste à modifier discrètement la recette d'un produit transformé ou d'un plat préparé en utilisant des ingrédients moins chers, de moins bonne qualité et/ou en moindre quantité pour gagner plus d'argent.

C'est la technique frauduleuse développée, ces dernières années, par plusieurs géants de l'industrie agro-alimentaire soucieux de préserver, voire d'augmenter leurs marges bénéficiaires.

Leur argumentaire est toujours le même. Ils imputent ces dérapages aux crises et aux tensions que connaissent les marchés.

Dans les grandes démocraties, la sheapflation est combattue

Dans les pays industrialisés, cette pratique fripouille est dénoncée par de puissantes ONG de défense des consommateurs. Ces ONG, qui dénoncent régulièrement les dérapages du secteur de l'agroalimentaire, se battent pour le droit à une alimentation sans risques, saine et abordable pour tous.

C'est le cas en France de l'ONG Foodwatch. Dans une récente enquête publiée il y a seulement quelques semaines, et dont les résultats sont reproduits par les médias, cette ONG a accusé plusieurs marques et groupes d'avoir dégradé la qualité de certains produits tout en augmentant leurs prix.

Ces groupes, qui exportent leurs produits vers la Tunisie, sont ainsi soupçonnés par l'ONG de réduire, supprimer ou substituer un ingrédient par un autre ingrédient moins cher et/ou de moins bonne qualité.

En Tunisie, beaucoup reste à faire

En Tunisie, en l'absence de tout contrôle sérieux par le ministère de l'industrie, la technique de la sheapflation serait pratiquée à grande échelle, et ce, pour une simple raison. Les groupes agroalimentaires européens

précités et épinglés par Foodwatch coopèrent avec des sous-traitants en Tunisie et dans d'autres pays.

Pour atténuer les désagréments causés par la sheapflation, il serait intéressant d'agir sur un double plan.

D'un côté, l'Etat tunisien se doit d'intensifier les contrôles techniques au niveau de la production et de l'exportation.

De l'autre, les structures chargées de défense du consommateur en Tunisie, en l'occurrence l'Organisation de défense des consommateurs (ODC) et l'établissement public l'Institut national de consommation (INC) établissent un partenariat avec des ONG européennes comme Foodwatch.

Objectif : former des limiers, voire des cadres et agents tunisiens capables d'acquérir le savoir-faire requis pour détecter la sheapflation. Car n'oublions pas que les changements de recettes sont quasiment imperceptibles pour le commun des consommateurs.

A bon entendeur.

ABOU SARRA



Le Conseil de la Concurrence suspend la décision de la CCT sur les honoraires des comptables

Le Conseil de la Concurrence (CC) a annoncé, jeudi, la mise en place d'une « mesure conservatoire provisoire relative à la suspension de la décision prise par la Compagnie des Comptables de Tunisie (CCT) fixant les honoraires minimums de ses affiliés », et ce, en attendant que « le CC statue sur le fond du litige ».

« Cette décision a été prise à la suite d'une saisine d'office, lancée volontairement par le Conseil, le 27 mars 2024, dans la mesure où il considère que la publication d'une tarification

référentielle minimale des honoraires des membres de la CCT est contradictoire avec les principes de la concurrence libre », a précisé une source du Conseil, vendredi, dans une déclaration à l'Agence TAP.

Et d'ajouter que « les honoraires des experts dans plusieurs domaines doivent dépendre des règles de l'offre et de la demande, et la prise d'une pareille décision relative à la fixation des honoraires minimums des comptables pourrait porter atteinte à ces principes ».

D'après la même source, « le CC mène actuellement, des enquêtes afin parvenir à trancher sur le fond du litige », qui s'inscrit dans le cadre de « l'application des dispositions de l'article 15 de la Loi n° 2015-36 du 15 septembre 2015, relative à la réorganisation de la concurrence et des prix ».

Pour rappel, la liste de tarification référentielle minimale des honoraires des membres de la CCT a été publiée à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de la CCT, tenue le 19 mars 2023.



Microcrédits trop chers

La BTS et les institutions de microfinance plaident pour un plafonnement

La commission des finances et du budget relevant de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a auditionné, mercredi, des représentants de la Banque Tunisienne de Solidarité "BTS Bank" et de l'Association professionnelle tunisienne des institutions de microfinance sur le projet de loi relatif à la lutte contre l'exclusion financière.

Evoquant l'intitulé du projet de loi, le Directeur Général de la BTS, Khalifa Sboui a estimé que le terme « inclusion financière » donne plus de sens que « lutte contre l'exclusion » tout en proposant que le taux excessif des petits et des microcrédits soit plafonné.

Il a suggéré d'ajouter un article au projet de loi pour identifier un mécanisme en vue de résoudre les problèmes dont souffrent les associations de développement professionnel, tout en préservant

le caractère régional de ces structures qui constituent la principale destination pour les catégories démunies.

Le Directeur Général de la BTS, a également proposé de fixer un plafond du taux d'intérêt des prêts accordés par les institutions de microfinance.

Sboui a rappelé que le taux d'inclusion financière en Tunisie qui représente 27% est très faible par rapport à d'autres pays.

Les représentants de l'Association professionnelle tunisienne des institutions de microfinance ont, pour leur part, souligné que les associations et les sociétés de microfinance sont des institutions anonymes qui jouent un rôle essentiel en matière d'octroi de prêts aux micro et petites entreprises dans la limite de 3 mille dinars avec un plafond maximum ne dépassant pas 40 mille dinars.

Ces institutions contribuent, également, à créer ou à assurer l'extension des projets.

Ils ont affirmé que le taux d'intérêt élevé est dû au fait que ces institutions empruntent auprès des banques aux taux d'intérêt du marché.

Les députés ont indiqué que les taux d'intérêt appliqués sur les microcrédits ont aggravé l'exclusion financière, en particulier pour les petits artisans. Ils ont souligné la nécessité de développer davantage le cadre juridique et institutionnel dans le but de renforcer l'inclusion financière, de permettre aux catégories à faible revenu incapables d'obtenir un financement auprès des banques et de généraliser la numérisation et le paiement électronique via la téléphonie mobile, de manière à accroître le taux de l'inclusion financière.



Textile, agroalimentaire, matériaux de construction

Les secteurs les plus touchés par les fermetures d'entreprises en Tunisie

L'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII), organisme gouvernemental qui a pour mission de promouvoir l'investissement industriel dans le pays, cultive un vilain plaisir à annoncer les mauvaises nouvelles en la matière.

Pour preuve : sans fournir des explications exhaustives, elle vient d'annoncer la fermeture, durant le premier trimestre 2024, de 39 entreprises, dont 9

totallement exportatrices et 30 autres totallement exportatrices (ATE).

Selon la même source 146 entreprises, dont 116 totallement exportatrices, ont également fermé leurs portes en une année (sans préciser l'année), apparemment c'est pour dire depuis une année.

Il s'agit de 45 sites industriels opérant dans le secteur du textile/habillement, 31 sites industriels opérant dans le

secteur de l'agroalimentaire et 25 sites industriels opérant dans l'industrie des matériaux de construction.

En principe, l'APII, au lieu de publier ce type d'informations insipides, aurait dû fournir d'amples éclairages sur les motifs de départ de ces entreprises off shore. L'ultime objectif étant d'en tirer les enseignements requis et d'œuvrer à y remédier.

ABS



Sept entreprises tunisiennes à la conquête d'«In-Cosmetics Global 2024»

Sept entreprises tunisiennes prennent part du 16 au 18 avril 2024, au salon international des professionnels de la Cosmétique « In-Cosmetics Global » à Paris-Expo Porte de Versailles (France), selon un communiqué publié par le Centre de Promotion des Exportations (Cepex).

Ces entreprises représentent une gamme diversifiée d'ingrédients cosmétiques naturels et biologiques, en l'occurrence, des huiles végétales, des huiles essentielles et des hydrolats, ainsi que de produits extraits de figue de barbarie, de dattes, de grenade, de romarin et d'algues

marines...

La participation tunisienne, conduite par le Cepex, vise à promouvoir l'offre tunisienne et à positionner les produits nationaux auprès des acheteurs internationaux, et ce, grâce à l'appui du Projet d'Accès aux Marchés des Produits Agroalimentaires et de Terroir (PAMPAT) et du Programme Suisse de Promotion des Importations (SIPPO).

Un programme de mise en relation (matchmaking) a, en effet, été élaboré au profit des entreprises tunisiennes, aussi

bien qu'une mission d'orientation, ayant pour objectif d'approfondir les connaissances en tendances et exigences de cette filière.

A noter que « In-Cosmetics » rassemble les principaux intervenants dans le monde de la cosmétique, avec près de 1000 exposants internationaux d'ingrédients, de parfums, d'équipements de laboratoire et de solutions réglementaires. Cette édition devrait accueillir, selon les organisateurs du salon, près de 10.000 visiteurs professionnels.



 **ATB PAY**

Retirez votre argent
بتاليفونك تقضي شورك





Tunisie

Création d'une autorité de régulation indépendante pour le secteur de l'électricité

Le projet de loi portant sur la création d'une autorité de régulation indépendante pour le secteur de l'électricité a été soumis à l'approbation de la présidence du gouvernement, a fait savoir le secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Ouael Chouchene, lors d'un séminaire organisé, mardi, à Tunis, sur le thème « Les énergies renouvelables en Tunisie: Cadre légal et mécanismes de financement ». « Ce texte de loi compte parmi

les réformes qui auront un impact important sur l'accélération des projets renouvelables », a affirmé Chouchene, lors de cette rencontre qui s'est tenue à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso-Française (CCITF).

Il a annoncé que le ministère se penche également, sur la préparation d'un nouveau code dédié aux énergies renouvelables, qui aura pour objectif d'amender le cadre légal en matière d'export de l'électricité et de la production, du transport et de l'export de

l'hydrogène vert.

Et d'ajouter que la révision du régime des autorisations pour les petits et moyens projets dédiés à la vente exclusive à la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz (STEG), figure, aussi, parmi les réformes actuellement en cours, précisant que son département a décidé de fixer un tarif de vente d'électricité selon les différentes capacités de production et de faciliter la procédure en supprimant l'appel d'offres.



La mise en service des projets de production de 1700 MW, prévue avant fin 2028

Evoquant le premier appel d'offres international sous le régime des concessions pour cinq projets photovoltaïques d'une capacité totale de 500 mégawatt (MW), lancé en 2019, le secrétaire d'Etat chargé de la transition énergétique a imputé le retard pris dans la réalisation de ces projets aux crises internationales, lesquelles ont eu notamment un impact sur la hausse des coûts des investissements.

Il a, dans ce contexte, indiqué que la mise en service des cinq projets est prévue entre le deuxième et le quatrième trimestre de l'année 2025. Et de rappeler que trois appels d'offres ont été lancés, l'année dernière, pour la réalisation de 1700 MW de production d'électricité à partir des énergies renouvelables sur la période 2024-2026, dont 1100 MW d'énergie photovoltaïque et 600 MW d'énergie éolienne. "La concrétisation de tous les projets sous le programme de 1700 MW est prévue avant fin 2028".

Dans l'optique d'introduire une nouvelle dynamique dans le secteur des énergies renouvelables, tout en répondant aux nouvelles exigences internationales telles que le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières

européennes (MACF), le secrétaire d'Etat a indiqué que le ministère de l'Industrie a achevé une série de réformes dont la simplification de la procédure pour les projets d'autoproduction de capacité de plus de 1 MW et la suppression de l'autorisation du ministère pour les projets d'autoconsommation de moins de 1 MW.

Il a, également évoqué la mise en oeuvre du nouveau régime de l'autoproduction de 2019, à travers la publication en décembre 2023, du nouveau contrat type de transport d'électricité et d'achat des excédents, ainsi que la fixation de la tarification liée aux services de transport, de stockage et de vente des excédents et la suppression de la condition de changement de vocation des terrains agricoles pour tous les régimes de production à partir des énergies renouvelables.

La Tunisie a récemment révisé son ambition, en augmentant la part des énergies renouvelables dans la production électrique de 30 à 35% en 2030 et 50% en 2035.

En termes de réduction de la demande, l'objectif ciblé par la stratégie de transition énergétique à l'horizon 2035 est de réduire l'intensité énergétique primaire de 3,6 % par année.

Balance commerciale alimentaire

La balance commerciale alimentaire a enregistré un excédent de 1088,9 millions de dinars (MD), au cours du mois de mars 2024, contre un déficit de 110,3 MD durant le même mois de 2023. C'est ainsi que le taux de couverture a atteint 159,3%, contre 94,4% en mars 2023, selon une note, publiée mercredi, par l'Observatoire National de l'Agriculture (Onagri).

Cette amélioration est expliquée par l'accroissement des exportations alimentaires de 57,5%, favorisé par la hausse des exportations de l'huile d'olive (+103,2%), des produits de la pêche (+46%) et des dattes (+18,4%) ; contre une baisse des importations de 6,7%, en raison de la régression essentiellement, des importations du sucre (-52,1%).

L'Onagri a fait état, en outre, de l'augmentation du prix moyen à l'exportation de l'huile d'olive de 81,8% (pour atteindre 27,50 DT/kg), des produits de la pêche (40,2%), des agrumes (19,7%), de tomates (8%) et des dattes (4,2%).



Trafic aérien

Hausse de 6,2% au T1 2024 avec plus de 1,7 million de passagers

Le trafic aérien des passagers via les aéroports tunisiens a augmenté de 6,2%, au cours du premier trimestre de 2024, par rapport à la même période de 2023. Il s'est établi à 1 761 894 « mouvements passagers », selon les statistiques de l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA), publiées, lundi.

Cette tendance haussière a marqué le trafic aérien dans la majorité des aéroports tunisiens, avec une augmentation de 5,4% pour l'aéroport international de Tunis Carthage (1 473 527 mouvements passagers), de 8,1% pour l'aéroport international de Djerba-Zarzis (240 548 mouvements passagers),

de 11,7% pour l'aéroport international de Sfax-Thyna (37 709 mouvements), de 160,3% à l'aéroport international de Tozeur-Nefta (9 269 mouvements) et de 33,9% à l'aéroport international de Tabarka-Ain Drahem (841 mouvements).

Les statistiques de l'OACA font également, état d'une hausse de 5,1% du trafic commercial « mouvements avions » au cours du premier trimestre de 2024, par rapport à la même période de 2023, avec 15 394 mouvements avions enregistrés. Pour les mouvements avions, la hausse a été de 5,5% pour l'aéroport international de Tunis Carthage (12 420 mouvements), de 7,5%

pour l'aéroport international de Djerba-Zarzis (1 974 mouvements), de 78,9% pour l'aéroport international de Tozeur-Nefta (136 mouvements).

Ce trafic « mouvements avions » a toutefois régressé respectivement de 3,2% et 22,6% aux aéroports internationaux de Sfax-Thyna (816 mouvements) et de Tabarka-Ain Drahem (48 mouvements).

Le trafic de Survol (Avions transitant par l'espace aérien tunisien) a atteint 14 737 mouvements au cours du premier trimestre de 2024, soit une évolution de 24,7% par rapport à la même période de 2023.



L'Entreprise Digitale



COMAR Assurances

une maturité financière et un rendement exceptionnel !

COMAR Assurances, la Compagnie Méditerranéenne d'Assurance et de Réassurance a enregistré un niveau de performance historique en réalisant un bénéfice net de 44,166 MTND pour l'année 2023, ce qui représente une augmentation de 44,8% par rapport à l'année précédente. La compagnie d'assurance montre une santé financière solide, avec des résultats techniques pour les activités Non-Vie et

Vie respectivement de 35,907 MTND (+74,2%) et 4,623 MTND (-13,0%).

Le chiffre d'affaires non-vie s'est élevé à 256,338 MTND. Bien que la sinistralité nette de réassurance ait augmenté de 3,2% pour atteindre 148,055 MTND, c'est l'augmentation importante des produits de placements qui ont atteint 38,522 MTND, qui a le plus contribué à la performance de cette activité.

La santé financière de COMAR reste excellente, avec des provisions techniques de 549,182 MTND et des placements nets de 767,408 MTND. Ces placements ont généré des revenus bruts de 96,289 MTND (contre 56,092 MTND en 2022).

Au vu de ces performances, le Conseil d'administration proposera aux actionnaires de distribuer des dividendes de 22 MTND.



One Tech Holding finalise la cession d'Helioflex à Aluflexpack AG pour 5,7 millions d'euros

One Tech Holding (OTH) a annoncé le 6 octobre 2023 la signature d'un contrat avec Aluflexpack AG pour la cession de ses actions dans Helioflex, société spécialisée dans l'emballage pharmaceutique. Cette transaction, prévue d'être finalisée avant la fin du mois d'avril 2024, étant soumise à l'obtention de l'accord des autorités de concurrence et à la levée des conditions suspensives.

One Tech Holding confirme que l'accord tacite du Ministère du Commerce a été obtenu quant au projet de cession conformément aux termes de l'Article 9 paragraphe 3 de la loi sur la

concurrence.

En conséquence, les Parties à la Transaction ont convenu de clôturer l'opération avant la fin du mois d'avril 2024 tout en se maintenant à disposition des autorités compétentes pour tout complément d'informations. Actuellement, les dernières conditions de la clôture sont en cours de finalisation conformément au protocole d'accord de cession.

Le montant global de l'opération, tel qu'établi dans le protocole de cession, s'élève à 5.726.618 Euros, dont 85% payables à la date de la Transaction et 15% sur

une période de deux (2) ans à titre de garantie des Déclarations et Représentations des Vendeurs. La part de One Tech Holding dans cette transaction s'élève à 5.515.572,8 euros.

Cette cession d'actions aura un impact positif sur la situation financière du groupe OTH à court et à moyen termes et permettra à la société de concentrer ses ressources financières sur les activités stratégiques, de parfaire son programme d'investissement, notamment dans les technologies de pointe, et de renforcer son positionnement sur les marchés en relation avec ces activités.



IDE

Le groupe français SGH Medical Pharma s'installe en Tunisie

Selon la presse spécialisée française, SGH Medical Pharma, groupe international spécialisé dans la conception et la fabrication de à destination des acteurs pharmaceutiques, des sciences de la vie et du diagnostic va ouvrir, à compter du mois de septembre prochain, une usine en Tunisie

Pour sa première implantation à l'international, le groupe plasturgiste rhônalpin a choisi Tunis pour regrouper ses activités liées à l'assemblage, au conditionnement et au parachèvement, aujourd'hui réalisées en France et chez un sous-traitant tunisien.

Objectif : maîtriser la chaîne de valeur, les coûts et la qualité et devenir l'un des plasturgistes

leaders européens dans son domaine. Le groupe se propose d'offrir à ses clients, toujours plus de services, au meilleur coût et avec une qualité qui fait sa renommée.

Le groupe, qui dispose de plusieurs sites de fabrication en France, confie jusqu'à présent certaines activités en aval de la production à différents sous-traitants. Désormais, les activités complexes d'assemblage, de conditionnement et de parachèvement nécessitant une intervention manuelle importante seront centralisées au sein du site tunisien.

D'une surface de 3000 m², il comprendra 300 m² de salles blanches. En cours de certification ISO 13485, le site

comptera 60 collaborateurs qualifiés et sera piloté par un cadre historique expérimenté du groupe. La production en série démarrera début septembre.

« En nous installant en Tunisie, nous pouvons compter sur l'expertise des équipes de notre ancien sous-traitant. Nous proposerons ainsi une offre complète et compétitive à nos clients des dispositifs médicaux ou ayant des besoins en packaging pharmaceutique. Cette implantation nous permet également de nous rapprocher de nos clients du Maghreb ainsi que de l'Afrique et du Moyen-Orient qui font partie de notre zone de prospection prioritaire à moyen terme », indique Jérôme Empereur, Président du groupe.

ABS



Lancement d'un programme de sauvetage de 26,5 millions de dinars pour les petites entreprises

Le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle a annoncé, mardi, le lancement d'un nouveau programme de sauvetage des petites entreprises, en coopération avec l'Agence française de développement et la Banque tunisienne de solidarité, pour un montant de 26,5 millions de dinars.

Selon un communiqué publié par le ministère, ce programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Formation et à l'Insertion Professionnelle (PAFIP), qui vise à mettre en œuvre la politique de l'État visant à soutenir l'autonomisation économique des

jeunes, en diversifiant les sources de financement, et à développer des mécanismes de soutien aux entreprises.

Une séance de travail consacrée à la présentation des grandes lignes de ce programme s'est tenue, mardi, sous la présidence du chef de cabinet du ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Abdelkader Jamal. Il s'agit, notamment, du lancement officiel de la plateforme d'enregistrement, à partir du 16 avril 2024 jusqu'au 15 mai 2024 au profit de 4500 petites entreprises en difficulté créées au cours de la période s'étendant de 2017 à 2022.

Le chef de cabinet a déclaré que le programme se poursuivra jusqu'à fin juin 2025 pour inclure les différents processus d'accompagnement et de financement au profit d'environ 700 petites entreprises en difficulté et pouvant se redresser. Un appui sera apporté aux entreprises en difficulté à travers le rééchelonnement des dettes auprès de la Banque Tunisienne de Solidarité et l'octroi de prêts expansion ou de rétablissement du rythme d'activité à des conditions favorables avec un plafond de 50 mille dinars, un taux d'intérêt de 5%, et un délai de grâce de 12 mois.



L'opérateur allemand «Habemus Solutions» ouvre un 2e bureau à Tunis

L'opérateur allemand d'ingénierie électronique et de logiciels embarqués "Habemus Solutions", opérant à Sfax depuis 2020, a annoncé, le 15 avril 2024, l'ouverture d'un deuxième bureau à Tunis, a fait savoir, mardi, l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA-Tunisia).

Cette annonce a été faite par le Directeur général d'Habemus Solutions, Gottfried Fisher qui a évoqué "l'environnement favorable à un développement des activités digitales et à la conquête de nouveaux horizons,

depuis la Tunisie", lors d'une rencontre au siège de l'Agence, avec le Directeur général de FIPA-Tunisia, Jalel Tebib.

«Notre entreprise se réjouit d'avoir trouvé en Tunisie des compétences de haut niveau et un cadre réglementaire propice qui nous permettent d'envisager l'avenir sous les meilleurs auspices. Depuis le hub tunisien, nos perspectives de développement pourraient s'étendre facilement vers l'Europe, l'Afrique et le Moyen-orient» a déclaré Fischer.

Grâce à cette nouvelle installation, l'allemand Habemus porte "son potentiel d'emploi à une quarantaine d'ingénieurs entre Sfax et Tunis".

Avec un taux de croissance annuel avoisinant les 11%, le secteur digital contribue à hauteur de 4,3% du PIB et se hisse au top 3 des secteurs à fort potentiel d'accueil des entreprises internationales à côté des secteurs des composants automobiles et aéronautiques et du textile-habillement.



HORS-SÉRIE

RETRAITE

En Tunisie





30 nouveaux labels de startups décernés en Tunisie au premier trimestre 2024

Le Ministère des Technologies de la Communication, a attribué 30 labels de start-ups au cours du premier trimestre de l'année 2024, portant à 1018 le nombre total de labels de start-ups, attribués en Tunisie, depuis le lancement du programme.

Le ministre des Technologies de la communication, Nizar Ben Neji, a attribué ces labels qui font partie de la session des mois

de janvier, février et mars 2024, selon un communiqué publié par le ministère des Technologies de la communication sur sa page officielle Facebook.

Pour les sessions des mois de mars et de février, la liste comprend respectivement 7 et 9 labels, tandis que le nombre de labels attribués en mois de janvier a atteint 14, portant, ainsi, le nombre total au cours du premier trimestre de 2024 à 30

labels de start-ups, rappelle la même source.

Depuis 2021, la Tunisie a lancé le Programme Start-Up, Petites et Moyennes Entreprises Innovantes, financé par la Banque Mondiale, qui fait partie du Programme National "Tunisie Émergente", visant à faire de la Tunisie une plateforme interrégionale unique pour attirer les entreprises émergentes en

Afrique et dans le monde.

Le "Fonds des Fonds", lancé à la même date, est initialement financé par une enveloppe estimée à 40 millions d'euros, avec un plafond total de 200 millions d'euros.

Ce fonds, auquel contribuent la Banque mondiale et la Banque allemande de développement, soutiendra la dynamique des entreprises émergentes et des strat-ups, en créant des fonds secondaires d'investissement spécialisés dans le financement et l'accompagnement des entreprises émergentes à

différents stades de leur développement.

En avril 2018, la Tunisie a adopté la loi relative aux "Startups", perçue comme étant un nouveau cadre juridique pour l'entrepreneuriat innovant, qui a permis à de nombreux jeunes aux initiatives renouvelées de transformer leurs idées en projets concrets.

Le décret gouvernemental n°840 de l'année 2018 régleme les termes, les procédures et les délais pour l'attribution et le retrait du label strat-up, ainsi que l'exploitation des encouragements et des privilèges sous le titre de

start-ups, la réglementation et les prérogatives outre, la manière dont la Commission mène ses travaux pour l'attribution de la marque start-ups.

Il convient de rappeler que, la Directrice générale de la Caisse de Dépôts et de Consignation Nejia Gharbi, a déclaré, le 23 septembre 2022, que tous les indicateurs confirment que la Tunisie dépassera l'objectif qu'elle s'est fixé pour le lancement des start-ups pour la période 2019/2023, estimé à 1000 entreprises.





Bourse de Tunis

Semaine baissière, l'indice Tunindex perd 0,4%

La Bourse de Tunis a clôturé la semaine, du 15 au 19 avril 2024, sur une note baissière. Tiré vers le bas par la mauvaise performance de l'indice bancaire (- 2,3 %), le benchmark a clôturé la séance sur une léger retrait hebdomadaire de -0,4% pour s'établir à 8978,1 points, ramenant ainsi sa performance depuis le début de l'année à +2,6%, selon l'analyse de l'intermédiaire en Bourse, « Tunisie Valeurs ».

Sur le front des échanges, les volumes, dynamisés par les valeurs bancaires, ont totalisé une enveloppe de 17,1 MD.

Le titre AMEN BANK a été le plus échangé courant la semaine, accaparant 14,9 % du volume échangé sur le marché.

Analyse des valeurs

Le titre Ciments de Bizerte s'est retrouvé en haut du podium. L'action du cimentier a affiché la meilleure performance de la semaine, se hissant de +20,8 % à 0,580 D, dans un flux dérisoire de mille dinars.

Le titre Land'Or a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action du fromager a

progressé de 10,5 % à 7,050 D, en drainant un modeste volume de 258 mille dinars sur l'ensemble de la semaine.

Le titre BH LEASING s'est retrouvé en queue du peloton. La valeur de la société a reculé de 16,1 % à 2,510 D, dans un volume d'échange de 24 mille dinars.

AMEN BANK a été le titre le plus dynamique de la semaine, drainant sur la cote 2,5MD faisant savoir que le cours de l'action a régressé de 2,9 % à 38,730 D.



BNA BANK

BNA Bank

Un résultat net bénéficiaire de 190 MD en 2023

La Banque Nationale Agricole a réalisé un résultat net bénéficiaire de 190 millions de dinars (MD), durant l'exercice 2023, d'après le projet de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, publié récemment sur le site de la Bourse de Tunis.

Outre l'approbation des états financiers de la BNA, l'AGO, qui sera organisée le 30 avril courant, devra statuer aussi sur la distribution de dividendes

au profit des actionnaires. Le dividende a été fixé à 0,900 Dinar par action, ce qui représente un montant global de 57,6 MD.

La banque organisera, le jour même, une Assemblée générale Extraordinaire, afin d'approuver l'amendement de la dénomination de la banque. Ainsi, le nom commercial de la Banque deviendra BNA BANK, au lieu de la Banque Nationale Agricole.



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la
plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

23/04/2024

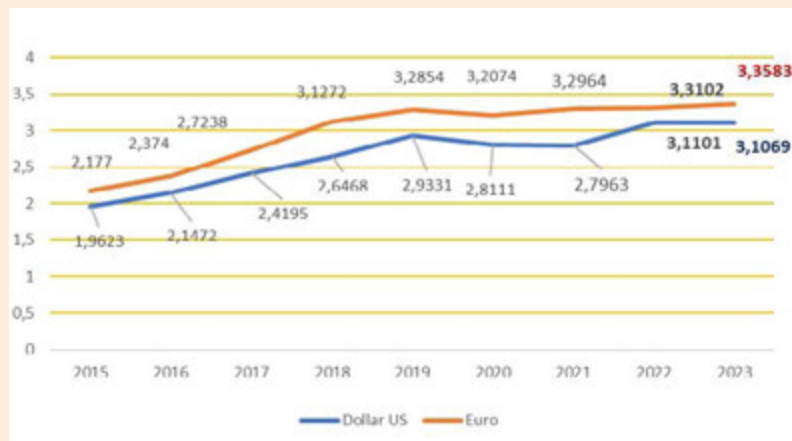
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2334
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,3023
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1508
LIVRE STERLING	GPB	1	3,9148
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,3548
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1025
FRANC SUISSE	CHF	10	34,5930
EURO	EUR	1	3,3674
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6455
Yuan Chinois	CNY	1	0,4343

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1940	3,4169
6 MOIS	3,2332	3,4717

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,97%
TMM
24/04/2024

8,00%
TID
24/04/2024

7,96%
TMM
Mars 2024

7,00%
TRE
Mars 2023

23,47
Milliard
Avoirs en devise
24/04/2024

107
Jours
d'importations
24/04/2024



Tunindex

8 978,18

Var. Année **2,60 %**
19/04/2024

Tunindex 20

4 005,29

Var. Année **4,69 %**
19/04/2024Volume semaine **40,963** Million DTCapitalisation **25,03** Milliard DTPER marché **9,76**
(Mars)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	6 744,26	2,94%
8300	Banques	6 305,53	3,36%
8500	Assurances	13 165,04	-7,56%
8700	Services Financiers	10 120,52	10,19%
5000	Services aux Consommateurs	2 931,41	-2,37%
5300	Distribution	4 618,42	-2,37%
3000	Biens de Consommations	7 654,24	9,00%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	9 828,05	12,58%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 131,34	-1,83%
2000	Industries	1 540,37	-7,16%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	623,55	-11,87%
1000	Matériaux de Base	3 712,91	-4,92%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CIMENTS DE BIZERTE	0,580	20,83%
LAND'OR	7,050	10,50%
BNA	9,000	9,22%
ATTIJARI LEASING	19,300	5,18%
UADH	0,430	4,88%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
ELECTROSTAR	0,460	-13,21%
BH LEASING	2,620	-12,37%
SPDIT-SICAF	8,730	-11,71%
ALKIMIA	21,000	-9,48%
Maghreb Int. PUB	0,110	-8,33%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SOTEMAIL	1,280	-59,24%
CIMENTS DE BIZERTE	0,580	-38,30%
UADH	0,430	-33,85%
TELNET holding	5,200	-32,47%
ALKIMIA	21,000	-29,46%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
ELECTROSTAR	0,460	64,29%
AETECH	0,420	27,27%
TUNISIE LEASING & FACT	16,200	24,62%
ATELIER MEUBLES INT	5,300	20,45%
LAND'OR	7,050	17,50%



COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		19/04/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								13 608,007
BANQUES								11 381,621
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	39,880	38,730	-2,88%	15,61%	1 172,125
ATB	1	100 000 000	2,700	2,680	2,520	-5,97%	-6,67%	252,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	13,260	13,500	1,81%	12,97%	642,600
BIAT	5	35 700 000	91,900	91,480	91,000	-0,52%	-0,98%	3 248,700
BNA	5	64 000 000	8,130	8,240	9,000	9,22%	10,70%	576,000
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,300	5,380	1,51%	0,00%	1 452,600
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	3,810	3,500	-8,14%	-29,58%	3,500
STB	5	155 375 000	3,740	3,350	3,360	0,30%	-10,16%	522,060
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	52,000	46,750	-10,10%	1,32%	1 963,500
UBCI	5	20 001 529	22,500	23,650	23,690	0,17%	5,29%	473,836
UIB	5	32 560 000	25,900	26,500	25,000	-5,66%	-3,47%	814,000
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	9,000	8,690	-3,44%	-0,11%	260,700
ASSURANCES								1 268,261
ASTREE	5	6 000 000	48,500	47,990	47,990	0,00%	-1,05%	287,940
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	48,750	48,750	0,00%	0,00%	129,675
STAR	10	2 307 693	176,700	153,000	152,900	-0,07%	-13,47%	352,846
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	6,490	6,490	0,00%	-9,86%	129,800
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	48,000	49,000	2,08%	-6,58%	220,500
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	6,000	5,900	-1,67%	-2,32%	147,500
LEASING								656,375
ATL	1	32 500 000	3,600	3,800	3,900	2,63%	8,33%	126,750
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	2,990	2,620	-12,37%	-19,14%	18,340
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,280	2,290	0,44%	14,50%	68,700
CIL	5	7 000 000	19,190	22,200	22,400	0,90%	16,73%	156,800
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	5,200	5,250	0,96%	-0,38%	57,750
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	18,350	19,300	5,18%	14,88%	53,075
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	15,600	16,200	3,85%	24,62%	174,960
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								301,750
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	48,510	48,510	0,00%	-0,90%	48,510
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	10,850	8,730	-19,54%	2,71%	244,440
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	9,110	9,110	0,00%	1,22%	8,800
INDUSTRIES								9 933,010
HOLDING								2 290,881
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	8,110	8,120	0,12%	-8,97%	652,848
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	9,080	9,100	0,22%	13,75%	1 638,033
AGRO-ALIMENTAIRE								4 248,498
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	11,300	11,090	-1,86%	-5,21%	608,922
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	6,380	7,050	10,50%	17,50%	97,179
SFBT	1	247 500 000	12,450	14,250	14,050	-1,40%	12,85%	3 477,375
SOPAT	1	37 861 250	1,440					0,000
PHARMACEUTIQUE								237,136
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	3,750	3,920	4,53%	4,26%	7,056
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,300	7,190	-1,51%	-3,88%	230,080
COMPOSANTS AUTOMOBILE								49,128
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,710	0,740	4,23%	-11,90%	17,760
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,500	0,480	-4,00%	-9,43%	5,058
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	4,000	4,090	2,25%	-9,91%	17,210

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	19/04/2024 De la semaine			
CIMENTIER								664,690
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	1,880	1,860	-1,06%	-5,58%	639,142
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,480	0,580	20,83%	-38,30%	25,547
CHIMIE								313,643
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	79,210	80,000	1,00%	-1,38%	131,000
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	23,200	21,000	-9,48%	-29,46%	40,892
ICF	10	2 100 000	71,400	67,700	67,500	-0,30%	-5,46%	141,750
INDUSTRIES DIVERSES								1 993,131
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	11,980	11,650	-2,75%	-26,96%	114,182
MPBS	2	10 334 430	5,360	4,770	4,650	-2,52%	-13,25%	48,055
New Body Line	1	4 250 400	5,300	5,070	4,850	-4,34%	-8,49%	20,614
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	1,030	0,990	-3,88%	-18,85%	14,516
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	8,420	8,270	-1,78%	-9,12%	694,812
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	5,470	5,300	-3,11%	20,45%	29,477
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,470	3,480	0,29%	-8,90%	53,745
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	1,220	1,220	0,00%	-3,17%	15,128
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,590	0,550	-6,78%	-24,66%	22,361
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	1,280	1,280	0,00%	-59,24%	44,177
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	13,000	12,720	-2,15%	6,00%	499,317
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	4,690	4,560	-2,77%	-19,01%	128,519
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	15,400	15,400	0,00%	3,01%	63,728
TPR	1	50 000 000	4,970	5,020	4,890	-2,59%	-1,61%	244,500
IMMOBILIER								71,890
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	34,400	34,400	0,00%	-1,74%	37,840
SITS	1	15 600 000	1,700	1,710	1,710	0,00%	0,59%	26,676
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,420	1,460	2,82%	-2,67%	7,374
TECHNOLOGIE								64,014
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,420	0,420	0,00%	27,27%	0,934
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	5,240	5,200	-0,76%	-32,47%	63,080
SERVICES								1 472,982
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								876,520
ARTES	1	38 250 000	6,500	6,900	6,840	-0,87%	5,23%	261,630
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	13,000	13,200	1,54%	5,77%	237,600
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	10,790	10,780	-0,09%	-13,76%	323,400
UADH	1	36 953 847	0,650	0,410	0,430	4,88%	-33,85%	15,890
STA	1	2 000 000	19,500	19,050	19,000	-0,26%	-2,56%	38,000
AUTRES SERVICES								199,151
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	1,390	1,380	-0,72%	-13,21%	6,157
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,530	0,460	-13,21%	64,29%	4,732
MIP	1	4 398 937	0,140	0,120	0,110	-8,33%	-21,43%	0,484
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,410	0,420	2,44%	-4,55%	44,604
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	15,850	16,500	4,10%	-0,18%	143,174
TELECOMMUNICATIONS								95,208
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	4,090	4,080	-0,24%	13,33%	18,918
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,650	0,680	4,62%	-4,23%	73,440
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								302,103
Sotumag	1	13 200 000	5,080	5,730	5,820	1,57%	14,57%	76,824
Magasin General	1	15 777 070	7,990	7,130	7,130	0,00%	-10,76%	112,491
Monoprix	2	25 345 736	5,140	4,650	4,450	-4,30%	-13,42%	112,789
<i>(Données fournis à titre indicatif) source: BVMT</i>								25 014,000



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Crise de l'eau en Tunisie

3 nouvelles stations de dessalement



La situation hydrique actuelle en Tunisie demeure inquiétante, malgré les récentes précipitations. Le taux de remplissage des barrages n'est que de 36%, a déploré jeudi, le secrétaire auprès du ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la pêche, chargé des Ressources hydrauliques, Ridha Gabouj.

Le taux de remplissage des principaux barrages qui approvisionnent le Grand-Tunis, le Sahel et la capitale a régressé. Ainsi, les barrages de Sejnane, de Sidi El Barrak, et de Sidi Salem ont connu respectivement une baisse de 30%, de 45% et de 40%, a ajouté le responsable dans une déclaration aux médias, en marge d'une conférence-débat organisée par l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ)

sur la restitution d'une étude sur les effets macroéconomiques du changement climatique.

"Depuis 2016, la Tunisie souffre d'épisodes successifs de sécheresse à l'exception de 2019, ce qui a été à l'origine de la baisse des réserves des barrages", a-t-il déclaré.

Il a, dans ce contexte, fait savoir que son département va prorogé la décision du 29 mars 2023, relative à l'instauration d'un système de quotas conjoncturel et l'interdiction de certains usages de l'eau, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Le secrétaire d'Etat chargé des Ressources hydrauliques a, à cet égard, appelé les citoyens à rationaliser leur consommation en eau et à repenser les usages

domestiques. Il a également mis l'accent sur l'importance de se doter d'équipements permettant d'économiser l'eau et à installer des citernes de collecte des eaux de pluie.

Par ailleurs, Gabouj a fait savoir que les efforts sont actuellement déployés en faveur de dessalement de l'eau de mer, des eaux saumâtres et des eaux souterraines, soulignant que l'objectif étant d'exploiter 80% des eaux traitées. Et d'ajouter que la production des stations de dessalement est estimée actuellement à 58 millions de m³ par an.

Il a, d'autre part, indiqué que son département œuvre à créer trois stations de dessalement dont la station Zarrat qui produira 50 mille m³ par jour, la station de Sfax (Entre 100 mille m³ et 200 m³ par jour) et la station de Sousse (entre 50 mille m³ et 100 mille m³).

D'autres stations seront créées à Zarzis et à Mahdia, a-t-il relevé, ajoutant que ces stations permettent de renforcer les apports en eau et de répondre aux besoins en eau potable.



Changement climatique

L'agriculture menacée

Les changements climatiques auront d'importantes répercussions sur le secteur agricole tunisien, notamment une forte régression des principaux produits destinés à l'exportation, à savoir les olives (pertes annuelles de production de 2,3% entre 2022 et 2050) et les dattes (avec une baisse moyenne de

production de 2% par an), c'est ce qui ressort de l'étude « Impacts macroéconomiques et enjeux d'adaptation du secteur agricole au changement climatique ».

Cette étude, publiée en mars 2024, par l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives (ITCEQ), souligne

que le changement climatique en Tunisie présente un défi majeur pour l'économie nationale en général et l'agriculture en particulier, avec une augmentation des températures, une diminution des précipitations et une intensification des phénomènes météorologiques extrêmes.

Ainsi, l'ITCEQ estime, que la production de grandes cultures, dont 95 % sont situés au Nord-Ouest (Gouvernorats de Kef, Béja et Jendouba) serait en régression continue de -0,1% sur la période 2022 -2050. Pour l'agriculture irriguée, la production des cultures maraîchères serait la plus touchée par le changement climatique.

Il s'agit, notamment, de la production des tomates, qui accuserait une forte régression annuelle moyenne de -1,8%, des pommes de terre (-0,7%), des agrumes (-0,2%)...

Quant à l'élevage, les projections montrent que la production animale serait fortement touchée par la baisse future des précipitations et la hausse de la température. En effet, la production ovine, caprine et bovine enregistrerait une baisse allant de 0,3% à 0,9% entre 2022 et 2050.

En revanche, la production de la volaille connaîtrait une tendance haussière, avec un taux de croissance annuel moyen de +0.4% sur la période de projection. S'agissant de la pêche, on s'attend à une stagnation de la production.

A moyen et long terme, la baisse de la production agricole nationale aurait des

répercussions significatives sur l'économie nationale, en raison de la réduction de l'emploi dans les filières agricole et agroalimentaire, l'accroissement des importations alimentaires, et par conséquent une demande accrue de devises étrangères et partant la dépréciation réelle du taux de change.

Il faut noter qu'outre ces difficultés, le secteur agricole souffre déjà de multiples problèmes, dont une forte dépendance au climat (l'agriculture irriguée ne représente que 4,5% de la superficie agricole totale), la dominance de l'agriculture familiale caractérisée par un faible niveau d'instruction des exploitants (dont 44% sont analphabètes et 39% ont un niveau d'instruction primaire) et la hausse de l'endettement des agriculteur.

Dans ce cadre, l'étude a rappelé que les politiques d'adaptation de l'agriculture tunisienne doivent s'articuler autour de quatre domaines d'interventions : la production agricole, la biodiversité et les écosystèmes, la terre et les ressources en eau.

Concernant la production agricole, l'accent doit être mis sur l'amélioration de la production des cultures notamment le blé dur, les dattes, les olives et la préservation de l'agrosystème,

afin d'améliorer le rendement, et ce, à travers la promotion des systèmes de production durables (adaptation des nouvelles variétés, des espèces et des races plus résilientes au changement climatique).

En parallèle, l'effort doit être orienté vers l'amélioration de la gestion de la demande des produits alimentaires, afin de réduire les pertes et le gaspillage. En ce qui concerne les ressources naturelles, notamment la terre, l'objectif de la stratégie est la valorisation des potentialités naturelles et ce, afin d'atteindre la neutralité de la dégradation des terres, de réhabiliter les sols, ainsi que d'améliorer leur capacité de rétention.

Pour ce qui est du secteur de l'eau, les politiques d'adaptation doivent viser le renforcement de l'efficience de l'utilisation de l'eau dans le secteur agricole (la maîtrise des gaspillages, à travers l'installation de la micro-irrigation), le renforcement de la mobilisation, le transfert et le stockage des ressources en eau par la mise en place de système de gestion et de valorisation des eaux de pluies (bassin de rétention, lac artificiel . . .), ainsi que la construction et la réhabilitation des ouvrages hydrauliques...



Tunisie

5ème pays au monde le plus menacé par la sécheresse

La Tunisie, qui a connu sur la dernière décennie six années de sécheresse, est considérée comme le 5e pays au monde le plus vulnérable au risque accru de sécheresses et de déficit hydrique, selon le dernier rapport de l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ), rendu public en mars 2024.

Avec un taux élevé de prélèvement des ressources en eau douce et une faible capacité des barrages, le secteur de l'eau est le 2e le plus vulnérable après l'agriculture, avec un score de vulnérabilité élevé résultant de la faible capacité d'adaptation de ce secteur au changement climatique, indique le document intitulé "Impacts macroéconomiques et enjeux

d'adaptation du secteur agricole au changement climatique".

"Ces facteurs de vulnérabilité sectoriels pourraient entraver le développement économique et social de la Tunisie", préviennent les auteurs du rapport qui recommandent la prise en considération, lors de la planification économique à moyen et longs termes, de la réalité des changements climatiques et la nécessité de renforcer les mesures d'adaptation qui demeurent urgentes et primordiales "pour une économie fortement dépendante des exportations agricoles et des importations de céréales".

Ils préconisent la conception et la mise en place d'une stratégie d'adaptation intégrée qui permet

de réduire les contraintes structurelles au développement économique en général et au développement du secteur agricole en particulier.

En Tunisie, les effets du changement climatique sont déjà perceptibles, mais seront significatifs à l'horizon 2050 et constituent l'un des principaux défis auquel est exposé le pays en matière de développement. "La hausse de la température, la baisse des précipitations et l'intensification de la fréquence et de la durée des événements extrêmes auraient des répercussions négatives sur les rendements des cultures et les ressources en eau et en sol, et ce en quantité et en qualité".

La Tunisie devrait mettre en



place des politiques d'adaptation au changement climatique qui risque d'exacerber la situation économique. Il s'agit particulièrement, de politiques d'adaptation hydrauliques telles que la construction des stations de dessalement, la mise en place d'unités d'épuration des eaux usées, la maintenance et la construction de nouveaux barrages pour résoudre le problème de pénurie d'eau à moyen et long termes et réduire le déficit hydrique.

L'efficacité de ces politiques dépend, toutefois, d'une meilleure gestion des ressources en eau, tout en améliorant la productivité de l'eau dans tous les secteurs économiques via une optimisation des ressources disponibles et une meilleure gestion de la consommation des ménages, tout en éliminant toutes les pertes et le gaspillage.

"Même avec les augmentations planifiées de l'approvisionnement en eau, la réalisation simultanée de la sécurité de l'eau et du développement économique exige des réductions significatives de l'élasticité de l'eau dans la production agricole, industrielle et de services grâce à l'adoption de techniques de production économes en eau".

"Bien que les décideurs aient reconnu la gravité du problème

et élaboré des stratégies d'adaptation à long terme, comprenant des investissements dans l'approvisionnement en eau, la réduction des pertes dans le processus de distribution et la réhabilitation des réservoirs existants, ces stratégies sont coûteuses et nécessitent la participation du secteur privé aux côtés du secteur public", estiment les auteurs du rapport.

En effet, l'augmentation de l'approvisionnement en eau nécessiterait la construction d'installations de dessalement et de traitement des eaux usées, ainsi que des ressources énergétiques pour alimenter ces unités, ce qui, dans la structure économique actuelle du pays, nécessite des investissements intensifs et des importations.

"Ainsi, la structure de financement et les coûts des politiques d'adaptation devraient jouer un rôle central dans la détermination de leur impact économique global et de leur efficacité pour stabiliser l'économie à long terme", constate le rapport.

Selon les normes internationales, qui fixent le seuil minimum des besoins hydriques d'un pays à 1000 m3 par habitant et par an, la Tunisie est sous le seuil de la pauvreté hydrique avec moins de 500 m3 par habitant et par an.

Centrale solaire

Un projet de réalisation d'une station photovoltaïque sera entamé, à partir du mois de mai prochain, dans la localité d'El Khobna, relevant de la délégation de Mezzouna (Gouvernorat de Sidi Bouzid).

Les travaux de construction s'étendent sur une période de 14 mois, moyennant un coût total estimé à 130 millions de dinars.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de diversification des sources de l'énergie, visant à réaliser 30% des besoins en énergie à l'horizon 2030 à travers l'énergie solaire, ce qui contribuera à réduire le coût de la subvention allouée à la facture énergétique.

La station solaire s'étend sur 100 hectares, avec une capacité de production s'élevant à 50 mégawatt (MW). Elle contribuera à la protection de l'environnement, la réduction des émissions du gaz à effet de serre et à la création de postes d'emploi.

La station permettra également une meilleure gouvernance de la gestion des ressources en eau et à l'attraction des investissements en matière de développement durable, dans l'objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants de la région.

w m c
HORS-SÉRIE

iPad Pro

SPECIAL
ASSURANCES
LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Assurances
Voyages
Cyber sécurité
Santé
Habitation
Auto

EDITION NUMÉRIQUE - MAI 2021

www.wmctunisie.com



Foire internationale du livre de Tunis 2024

Liste des lauréats

Le palmarès des œuvres littéraires et intellectuelles en compétition à la 38ème édition de la Foire internationale du livre de Tunis (FILT) a été dévoilé, vendredi après-midi, au cours d'une cérémonie organisée au Parc des expositions du Kram, à Tunis.

La Foire internationale du livre de Tunis (FILT) ouverte, ce matin, se déroule du 19 au 28 avril 2024 dans une édition exceptionnelle

placée sous le signe de solidarité avec la Palestine.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu en présence de Moncef Boukthir, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique chargé de la gestion des Affaires culturelles. A cette occasion, un hommage a été également rendu à Mahmoud Abdelfattah Mustapha Bayram Ettounsi (Egypte), au caricaturiste Ali Abid et à l'écrivain Abdelwahed Brahem (Tunisie) et au poète

Koweïtien disparu Abdelaziz Saoud Babbitine.

Le FILT organise chaque année une compétition littéraire nationale annuelle au cours de laquelle sont décernés 6 prix pour les œuvres littéraires et intellectuelles récentes en plus de 2 prix pour les maisons d'édition. Le prix du roman a été décerné à Rihane Bouzghonda pour « Al mansi fi elhekaya » alors que le prix de la Nouvelle a été attribué



à Emna Rmili pour « Al-jiaan ».

Le Prix des Etudes philosophiques a été attribué ex aequo à Abou Mayara Ezzeddine pour « Nietzsche, al faylassouf assarih » et Amor Cherni pour « Jamal ed-Din al-Husseini Al-Afghani, l'Appel de la modernité ». Ce dernier est le seul livre en français primé cette année.

Le prix des recherches en humanités et littéraires est revenu à Najla Kbayer pour « Al fan wa thakaa alistinai » alors que le prix de la poésie a été attribué au poète de Fathi Nasri pour son recueil « Almouallaka wa kassaeda okhra ».

Le Prix de la Traduction a été décerné à Fathi Belhaj Yahia pour « Al intifadha attounissia, raedatou al haraket achaabia al jadida », traduction du français vers l'arabe d'un livre de Salmon Jean-Marc.

Dans le secteur de l'Edition, le prix Abdelkader Ben Cheikh est revenu à "Dar Warachet", lauréat d'un prix spécial du meilleur éditeur de livres pour enfants et jeunes. Le Prix Nouredine Ben Khedher est revenu à "Kalima Edition" qui remporte le prix du meilleur éditeur pour la deuxième année consécutive.

La Foire décerné chaque année six prix pour la création littéraire et intellectuelle : Prix Bechir

Kheraief (roman), Prix Ali Douagi (Nouvelle), Prix Fatma Haddad (Études philosophiques), Prix Tahar Haddad (recherches en humanités et littéraires), Prix Mustapha Kheraief (poésie) et Prix Sadok Mazigh (traduction, -vers ou à partir de l'arabe). Le prix Abdelkader Ben Cheikh et le prix Nouredine Ben Khedher seront décernés aux maisons d'édition.

La shortlist des œuvres littéraires et intellectuelles était composée de 18 titres dont 17 en arabe et 1 seul titre en français. Les œuvres sélectionnées sont publiées entre 2022 et 2024.

Les finalistes ont été sélectionnés parmi 84 titres candidats majoritairement des romans, des traductions, des études et des recherches, a annoncé Samir Shimi, le coordinateur des jurys des différents genres en compétition.

Voici la liste complète des lauréats : Prix littéraires et intellectuels (avec mention de tous les titres dans la shortlist)

Prix du Roman :

« Al mansi fi elhekaya » de Rihane Bouzghonda (Awtar Edition, 2023)

« Likaa » de Saleh Ben Romdhane (Kalima Edition, 2023)

50 écoles

Une délégation du ministère de l'éducation et de la Banque européenne d'investissement (BEI), a effectué, jeudi, une visite d'inspection au lycée pilote de Béja, qui représente un échantillon des projets pilotes du programme de modernisation des établissements scolaires (PMES) et des nouvelles constructions respectueuse de l'environnement, répondant aux objectifs du développement durable.

Cofinancé par le gouvernement tunisien, la BEI, la Banque allemande de développement (KfW) et l'Union Européenne, à hauteur de 750 millions de dinars, ce programme vise à fournir un environnement propice à l'éducation et aux conditions de travail du cadre éducatif, a indiqué à l'Agence TAP, le chef de l'unité de gestion par objectifs (UGO) dudit programme, Karim Daoud.

Répondant à toutes les normes internationales, le lycée pilote de Béja, nouvellement réalisé contre une enveloppe de 9,6 millions de dinars, se présente comme un établissement respectueux de l'environnement, il sera approuvé avant le démarrage de la rentrée scolaire prochaine, a précisé Daoud.

« Fin intidhar kabar inna » de Tahar Labib (Mohamed-Ali Edition, 2023)

Prix de la Nouvelle :

« Al-jjaan » de Emna Rmili (Mohamed-Ali Edition, 2023)

« Machroua wahm » de Balkiss Salama (Pop Libris, 2023)

« Mourawaghato hilm » de Lina Hajer Al Achaal (Dar Alamina, 2023)

Prix des Etudes philosophiques (ex aequo) :

« Nietzsche, al faylassouf assarih » de Abou Mayara Ezzeddine (Dar Al wissam Edition, 2023)

« Jamal ed-Din al-Husseini Al-Afghani, l'Appel de la modernité » de Amor Cherni (Mohamed-Ali Edition, 2023)

« Abou Nassr Al Farabi, Al faylassouf Alhak wa listihtar bilhakika » de Alam Ayadi (Dar Alwissam Edition, 2023)

Prix des recherches en humanités et littéraires :

« Al fan wa thakaa alistinai » de Najla Kbayer (Dar Alkitab, 2023)

« Hadathat al kadim » de Mabrouk Manai (Kalima Edition, 2022)

« Assiraa assiassi fi Tounes zaman alintikal addimokrati » de

Mouldi Kassoumi (Mohamed-Ali Edition, 2023)

Prix de la poésie :

« Almouallaka wa kassaeda okhra » de Fathi Nasri (GLD, 2023)

« Fi haadhrat assoue » de Mohamed Larbi (Noukouch arabia, 2023)

« Al hawamech » de Mondher Al-In (Adib pour la publication, la traduction et la distribution, 2024)

Prix de la Traduction :

« Al intifadha attounissia, raedatou al haraket achaabia al jadida » de Fathi Belhaj Yahia (Mohamed-Ali Edition, 2023)

« Kitab assiassa » de Jalel Sayed (Institut de la Traduction de Tunis, 2022)

« Al kalaa azzarka » de Mayssa Arfaoui (Mekiliani Editions, 2024)

Prix de l'Edition:

Prix Abdelkader Ben Cheikh : "Dar Warachet"

Prix Noureddine Ben Khedher : "Kalima Edition"



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

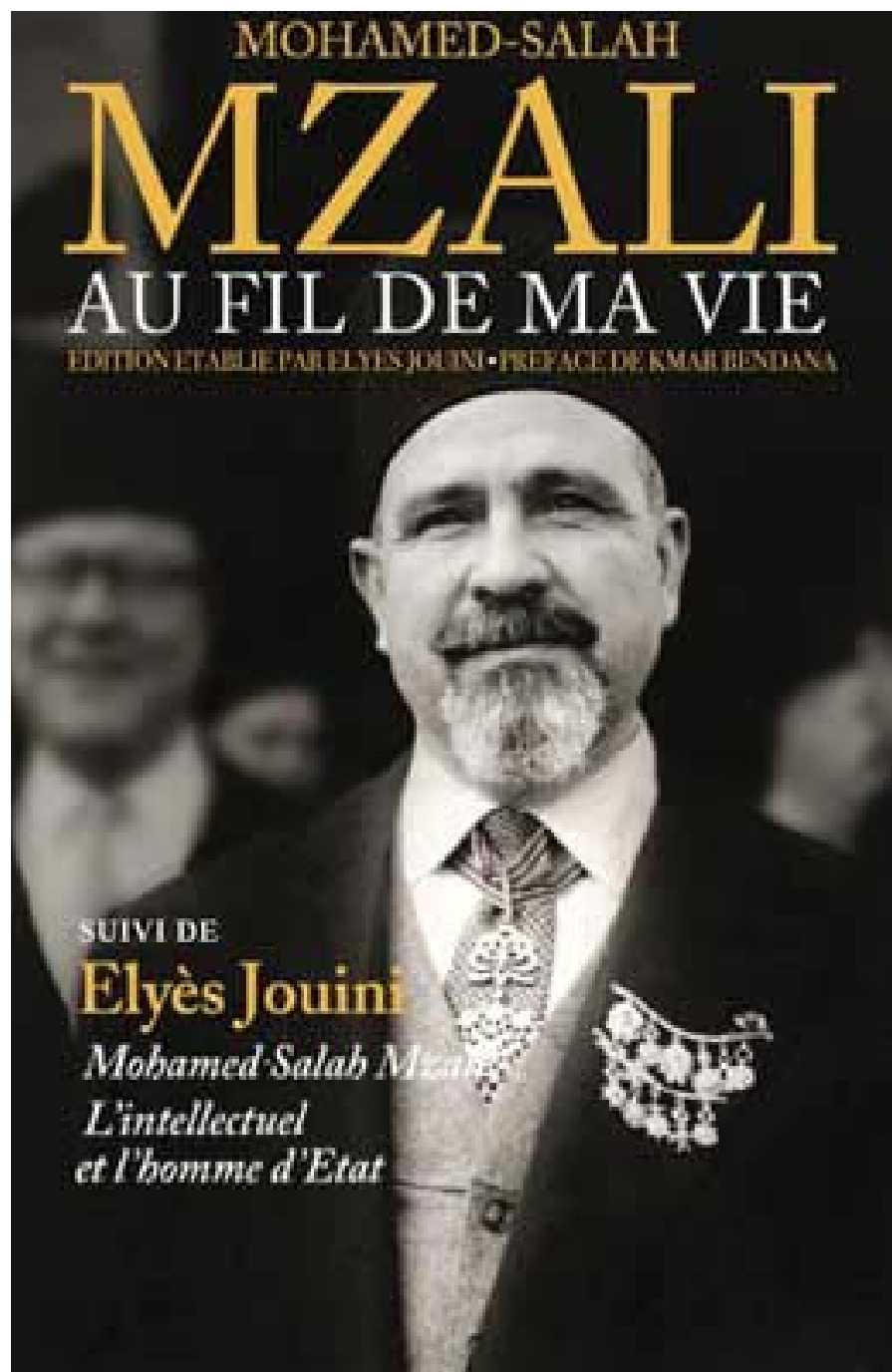
+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Mohamed-Salah Mzali, l'intellectuel et l'homme d'État



Le parcours de Mohamed-Salah Mzali (1896-1984) est au cœur du livre "Mohamed-Salah Mzali, l'intellectuel et l'homme d'État" réalisé par Elyès Jouini (Université Paris Dauphine-PSL). Cet ouvrage de 767 pages paru en novembre 2023 est une réédition des mémoires de Mohamed-Salah Mzali "Au fil de ma vie" publiées en 1972 aux éditions Hassan Mzali. Il a été réédité par l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts, Beït al-Hikma, Cérès éditions et l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC, Tunis).

"Lire les mémoires de Mohamed-Salah Mzali rééditées cinquante ans après leur publication ouvre des perspectives pour comprendre l'histoire des élites tunisiennes contemporaines, en particulier celles qui sont rattachées au monde de l'administration", lit-on dans la préface, signée par Kmar BenDana (Université de la Manouba), de cette version établie et annotée par Elyès



Dattes tunisiennes

Les exportations des dattes tunisiennes, durant les six premiers mois de la campagne 2023/2024(à fin mars 2024), ont enregistré une hausse de 19,1% à 674,6 millions de dinars(MD) par rapport à la même période de la campagne 2022/2023, a fait savoir l'Observatoire National de l'Agriculture (Onagri), dans sa note mensuelle publiée jeudi.

En termes de quantités, les exportations des dattes se sont établies à 107,2 mille tonnes, soit une progression de 13,9% par rapport à la même période de la campagne 2022/2023.

Le prix moyen enregistré durant les six mois a augmenté de 4,5% soit 6,29 DT/kg contre 6,02 DT/kg enregistré au cours de la même période de la campagne précédente.

Jouini et complétées par une monographie de ce dernier sur le thème Mohamed-Salah Mzali, l'intellectuel et l'homme d'Etat.

Résumé : "Mohamed-Salah Mzali (1896-1984) est un homme de pouvoir, tour à tour Grand commis de l'État, réformateur, caïd, ministre, Grand vizir, déporté par les Français et prisonnier de Bourguiba. Il effectue une brillante scolarité à Sadiki et à Carnot. De même, il est le premier Tunisien à soutenir une thèse de doctorat en économie. On lui doit également d'avoir contribué à inscrire Khéredine Pacha, dont il sauve les archives, dans l'historiographie nationale.

La première partie de cet ouvrage, Au fil de ma vie, réédite les mémoires de l'écrivain méconnu, plume singulière de la littérature tunisienne. Elle retrace ainsi les étapes d'un parcours d'exception, de l'enfance jusqu'à une retraite tourmentée après une fulgurante carrière. Le ton, mesuré et tranchant, est à l'image de l'homme : habile séducteur, mais réservé face aux ors du sérail et sensible aux dérives de l'hybris. Il finira cependant écarté des centres du nouveau pouvoir. Mais l'auteur n'en livre pas moins un témoignage « de bonne foi » au lecteur soucieux de saisir les soubresauts d'un siècle qu'il traverse aussi bien en fin politique qu'en promeneur méditatif. "

Dans L'intellectuel et l'homme d'État, Elyès Jouini poursuit le travail entamé dans le premier volet largement enrichi de notes explicatives. Il nous propose une deuxième œuvre qui procède à un rare décryptage et à une mise en contexte historique de l'homme et de l'œuvre. De même, il restitue fidèlement un personnage d'envergure à l'histoire politique, sociale et culturelle de la Tunisie. Mais il n'en laisse pas moins entrevoir les paradoxes et les mutations d'une élite sur le point de céder la place, emportée par le flot de la décolonisation."

Cet ouvrage était au cœur d'un colloque international sur le thème « Mohamed-Salah Mzali (1896-1984) : La Tunisie du makhzen à l'État national » (14-15 décembre 2023) à Beït al-Hikma, à Carthage. Ce colloque interdisciplinaire était accompagné d'une exposition de documents d'archives inédits, de photos, de décorations et d'articles de presse qui illustrent l'itinéraire d'un intellectuel du makhzen dans la première moitié du 20ème siècle.

Mohamed-Salah Mzali (1896-1984) était enseignant, historien, acteur de la vie intellectuelle, haut fonctionnaire et homme politique. Ses mémoires constituent un témoignage important sur les coulisses et contours d'une époque ayant façonné les

différents aspects de la vie politique, sociale et culturelle en Tunisie et leur évolution depuis le protectorat jusqu'au lendemain de l'indépendance.

Le 4 mars 1954 est nommé Grand Vizir et Président du Conseil. La nouvelle organisation des pouvoirs qu'il a mise en place sera reprise ensuite par les Grands vizirs Tahar Ben Ammar (1889-1985) et Habib Bourguiba (1903-2000).

Mzali est l'un des tout premiers docteurs en droit tunisiens et est le premier à soutenir une thèse de doctorat en sciences économiques, en 1921. Il a passé 20 ans de services dans l'enseignement tant à Sadiki qu'à la Zitouna, 27 ans de services administratifs et 10 ans de participation au gouvernement dans différents secteurs (habous, affaires sociales, commerce, artisanat et industrie). Du point de vue politique, sa participation au gouvernement de M'hamed Chenik (1889-1976) et son implication dans la requête tunisienne à l'ONU, lui ont valu d'être déporté par les français.

Les accords Mzali-Voizard de mars 1954 ont été considérés comme une avancée par les uns et comme une trahison par d'autres et lui ont valu d'être condamné à l'indignité nationale après l'indépendance, puis amnistié. Ces accords

prévoient notamment un conseil des ministres, dans lequel les tunisiens sont pour la première fois majoritaires, et qui est présidé, également pour la première fois, par un tunisien en plus d'un parlement tunisien. La relation de Mohamed-Salah Mzali avec Bourguiba a toujours été chaleureuse et tendue à la fois.

Sur le plan social Mohamed-Salah Mzali est l'aboutissement d'une trajectoire familiale marquée par une ascension continue vers et dans le makhzen. Sa trajectoire personnelle est celle de l'émergence d'une nouvelle méritocratie s'appuyant sur les études. Il incarne cette frange du makhzen, inscrite dans la modernité qui a cru en la possibilité d'un passage progressif de la féodalité à la modernité, d'une accession en douceur de la Tunisie et des Tunisiens à la maîtrise de leur destin.

Sur le plan culturel, Mzali a été un acteur important de la vie intellectuelle de son temps et a participé aux instances des revues et sociétés culturelles et littéraires. Ses mémoires illustrent l'effervescence de cette époque. Il consacre enfin les presque trente dernières années de sa vie à l'écriture et à l'histoire de la Tunisie



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

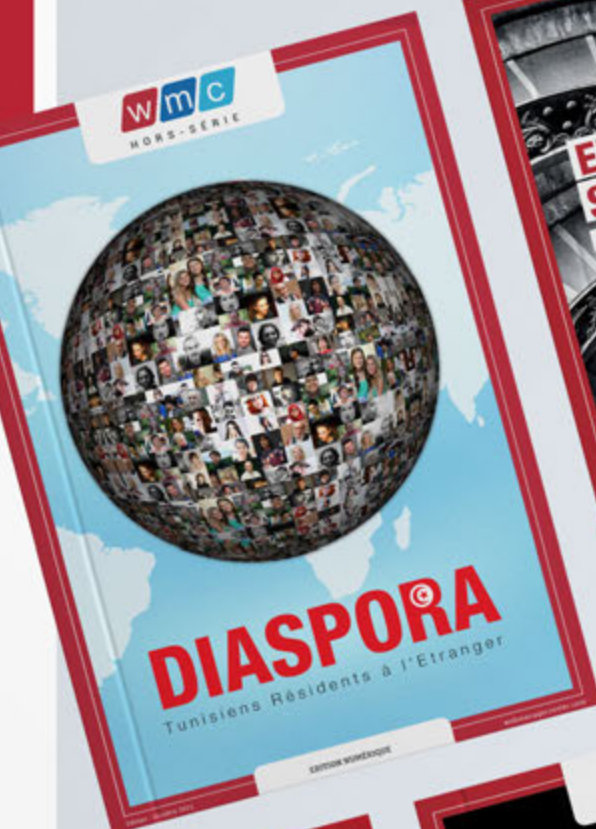
CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



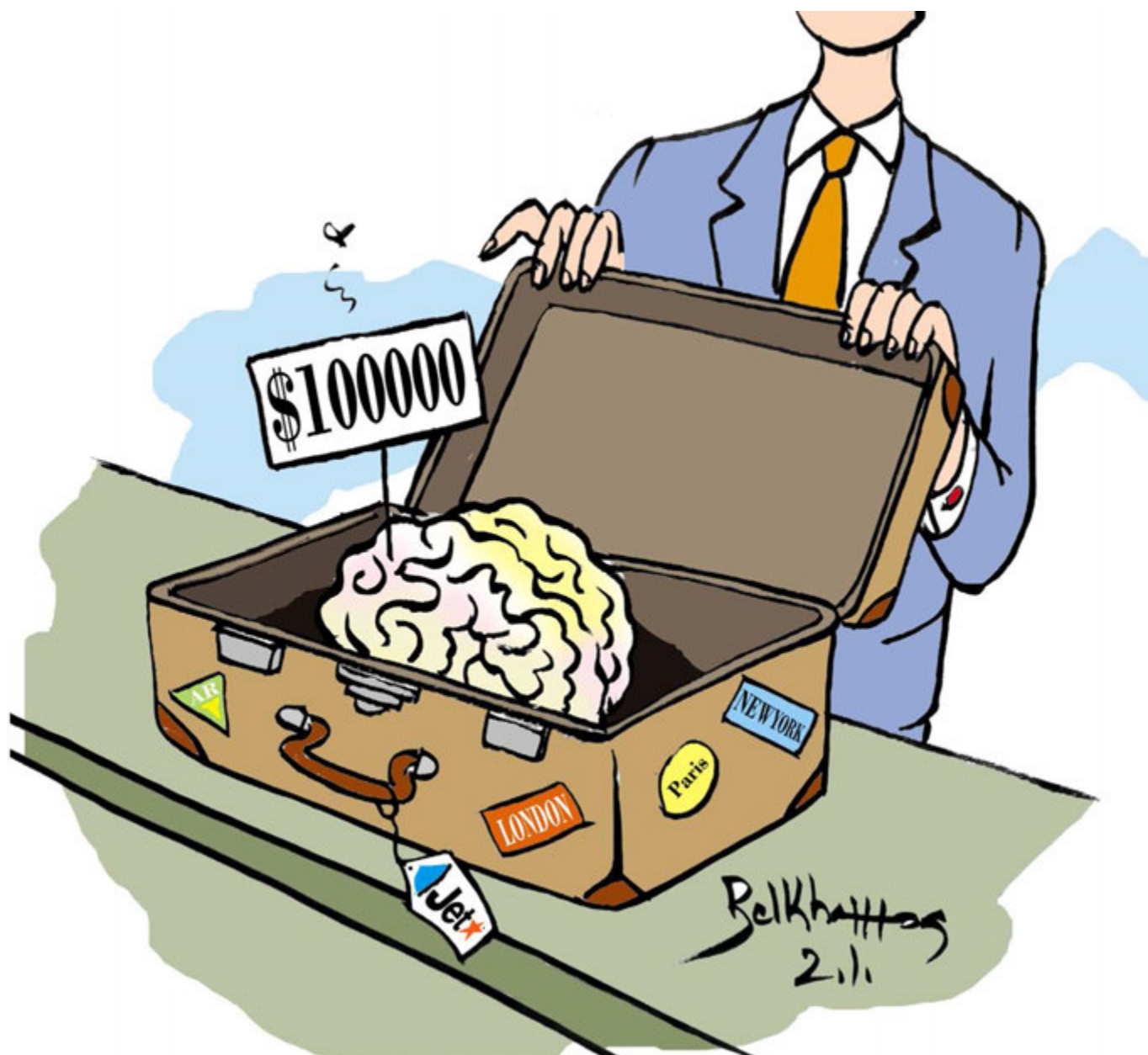
HORS-SÉRIE

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 20.000
exemplaires
par édition





Les jeunes tunisiens entre lumière, crédulité et obscurité

Ils sont brillants, ils sont déterminés, ont de l'imagination, des ambitions, ils rêvent, ils créent, ils innovent et veulent conquérir la lune.


Ils sont engagés, politisés, ont des idéaux, croient en une

Tunisie meilleure, aux valeurs démocratiques et en l'État de droit. Ils ont intégré des partis politiques, ont participé aux manifestations, ont fait part de leurs idées, leur vision d'une Tunisie où ils aimeraient se projeter, mais ...

Certains sont désœuvrés, manipulés, endoctrinés, rétrogrades, misogynes, ils préfèrent le burka et le kamis au costume cravate et aux jeans, ils pensent que la place des femmes est à la maison et que dévoiler leurs cheveux est une fitna. Ils sont dans l'orthodoxie religieuse

et toute remise en question ou débat visant les pratiques ou les préceptes religieux les horripile !

D'autres, sont « manfoutistes », branchés, bons vivants, mènent une vie trépidante, adorent les sensations fortes consommant toutes sortes de stupéfiants des plus légers aux plus durs (Hachich, cocaïnes, héroïnes, Subutex et autres). Ils s'éclatent dans les soirées, ne jugent pas et ne veulent pas être jugés. Ils ont, en partie, été à bonne école, celle des télé-poubelles qui ont décidé que la débauche doit être la règle sociale numéro 1 et que le peuple tunisien est majoritairement dépravé, libertin, vicieux et potentiellement délinquant!

 **«La jeunesse tunisienne est hétérogène mais a un seul point commun : une volonté farouche de quitter la Tunisie !»**

C'est là un descriptif sommaire de la jeunesse tunisienne, une jeunesse hétérogène mais qui pourtant a un seul point commun : une volonté farouche de quitter la Tunisie !

Pourquoi ?

Pourquoi notre jeunesse est de plus en plus déconnectée de

la mère patrie ? Pourquoi ne se projette-t-elle plus dans un pays où elle est censée prendre la relève ?

Pourquoi nos jeunes médecins doctorats en poche briguent des postes en France, en Allemagne et ailleurs ?

Pourquoi nos startups brillants partent rejoindre les rangs de grandes firmes étrangères, s'installent sous d'autres cieux et ne développent pas leurs structures en Tunisie ?


Les jeunes politisés qui rêvaient d'une Tunisie meilleure sont aujourd'hui désenchantés. En 2011, ils avaient pourtant cru en un pays démocratique et prospère où les libertés sont respectées et où la justice primait.

Ils se sont réveillés sur une Tunisie où les institutions sont fragilisées et où, à quelques exceptions près, quelques partis politiques sont des sectes dirigées par les messagers de la haine et de la destruction.

Des dirigeants cupides, vindicatifs et pires que tout d'une incompetence à faire pâlir les plus médiocres au monde. Les jeunes qui avaient des idéaux ont vu leurs rêves brisés sur l'autel de l'opportunisme politique, de la partisanerie, du népotisme et de l'avidité ! Ceux qui vivaient à l'étranger et sont rentrés après 2011 pour participer à l'édification

d'une nouvelle Tunisie sont vite repartis désillusionnés, amers et déçus.

Les jeunes porteurs de projets ont eux, aussi, réalisé que lancer un projet n'est pas aussi aisé qu'ils le pensaient et que le nombre de paperasseries entre le choix du statut de l'entreprise, la recherche de lignes de financement et les autorisations innombrables à "arracher" à une administration récalcitrante et frileuse peut venir à bout de la volonté des plus

 **«Pourquoi nos jeunes médecins doctorats en poche briguent des postes en France, en Allemagne et ailleurs ?»**


obstinés et des plus déterminés.

Parmi eux, beaucoup et en prime les startups ont choisi de quitter le pays et ont préféré réaliser leurs rêves ailleurs parce qu'aussi, courageux soient-ils, ils ne pouvaient faire acte de résistance face aux briseurs de rêves ! Les médecins, eux, partent, ce n'est pas uniquement parce qu'ils sont mal payés, mais surtout parce qu'ils sont maltraités et ne disposent pas d'une infrastructure minimale pour mener leur travail à bon escient !!!

D'autres jeunes endoctrinés

par les discours brûlants des nouveaux prêcheurs, pour la plupart ignares en "fikh" et en savoir religieux, sont partis en croisade en Syrie poussé par les vassaux islamistes des puissances mondiales et leurs serviteurs dans la région. On leur a fait croire que c'était pour défendre l'islam, et pour s'assurer une place au paradis.

Ils ont massacré des populations innocentes et ont servi de chair à canon au service des intérêts géoéconomiques des plus grands ! Il y en a qui ont regretté, beaucoup ont péri et d'autres ont

 **«Les jeunes porteurs de projets ont réalisé que lancer un projet n'est pas facile et que les obstacles administratifs sont décourageants.»**

été emprisonnés.

Ceux restés en Tunisie ont cru par leur seule foi, aveugle qui plus est, pouvoir changer la structure sociale et l'héritage civilisationnel des Tunisiens. Ils ont mobilisé la religion au service de croyances rétrogrades et désuètes.

Aujourd'hui, des jeunes filles préfèrent porter la burqa et des jeunes hommes le kamis. Ce sont les "afghanisés" de la Tunisie et le plus dramatique est qu'ils défendent leurs postures sur

les bancs des universités, lieux de savoir, d'intelligence et de clairvoyance !


Les autres, ces jeunes qui avaient 11, 12 et 13 ans en 2011, ont vécu toutes les péripéties de la chute de l'ancien régime et l'avènement brutal d'une nouvelle ère. Une ère de libertés exaltées, ou tout était permis, rien n'était interdit !

L'effondrement du mur de la peur a fait place à l'intronisation des libertés absolues débridées, inconditionnelles dans l'ignorance totale de la loi et des valeurs éthiques de la société. Au nom du droit à la différence, toutes les attitudes et les pratiques libertaires trouvaient défenseurs auprès d'associations financées par des fondations étrangères qui voulaient normaliser l'anormal.

Une normalisation pernicieuse et néfaste. Normalisation de tendances, d'orientations, de pratiques qui ne peuvent en aucun cas être considérées comme "normales". Ces jeunes ont été les victimes des nouveaux arrivants sur la scène politique tunisienne qui avaient pour maxime : "Faire et laisser faire" mais aussi de téléspoubelles où les délinquants toxicomanes et les débauchés étaient ennoblis et présentés en tant qu'exemples par des feuilletons médiocres et bas de gamme, jouant sur les sensations fortes et titillant les

instincts les plus bestiaux chez les téléspectateurs ! Le pire est que les annonceurs suivaient!

Pourquoi l'endoctrinement des jeunes tunisiens dans le sens de l'extrémisme religieux ou de la débauche a été aisé ? Pourquoi la « tunisianité » dans son sens le plus noble du terme conjuguant racines culturelles et civilisationnelles à la modernité et au progrès a échoué ? Par quoi expliquer cette fragilité identitaire de nos jeunes qui permet leur persuasion par tous ceux qui leur font des offres trompeuses ? Et qu'est ce qui fait que certains jeunes échappent aux filets des extrémismes de tous bords et peuvent mener une vie équilibrée et réussie ?

 **"Pourquoi l'endoctrinement des jeunes tunisiens dans l'extrémisme religieux ou la débauche a été aisé ?"**

C'est à cela qu'auraient dû trouver réponse tous les gouvernements parachutés sur la scène publique depuis 2011 plus soucieux de se maintenir au pouvoir que de régler les problèmes réels du pays et une intelligentsia qui ne veut pas trop "se casser la tête" réservant analyses et diagnostics aux amis proches et très souvent aux représentants de

chancelleries étrangères ! Parce que la fragilisation identitaire des jeunes trouve ses racines dans des cursus scolaires dénués de tout apprentissage du sens critique, de la libre expression, où la philosophie, les arts, la culture, le théâtre, le sport, sont considérés comme accessoires et l'histoire du pays de 7000 ans -l'ère capsienne- est gommée !

Ce sont des gouvernements experts dans l'art des discours populistes où les mots sont aussi creux que les réalisations qui ne se soucient pas des préoccupations des jeunes

qui considèrent le chômage comme un problème prioritaire, la situation économique du pays mauvaise et le travail de contrebandier « répréhensible mais compréhensible ».

Ceci, pour ne citer que quelques résultats d'une enquête menée par Afrobarometer en 2023 !

Le plus dramatique est que les dirigeants tunisiens se soucient plus de réaliser leurs propres rêves que de répondre aux attentes de leurs peuples et en prime les jeunes !

Le grand Antoine de Saint-Exupéry disait "La politique, c'est l'art de consulter les gens sur ce à quoi ils n'entendent rien, et de les empêcher de s'occuper de ce qui les regarde car les mensonges et la crédulité s'accouplent et engendrent l'opinion".

Il a tout dit.

Amel Belhadj Ali

<https://www.afrobarometer.org/publication/ad603-la-jeunesse-tunisienne-est-instruite-et-inclusive-mais-manque-dopportunités-demplois/>

**Larif Beatrix, 1987*



w/m/c

HORS-SÉRIE

Tunisiens

Résidents à l'Étranger



KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Épargnez pour un avenir durable

Votre argent contribuera à financer
des projets écoresponsables

ÉPARGNE
GREEN SAVE





بنك تونس و الإمارات

Banque de Tunisie et des Emirats

Avec les crédits Green

Profitez de taux préférentiels
et de réductions avantageuses
avec zéro autofinancement

CRÉDITS
GREEN

green-énergie

isola-green

aqua-green

électro-green

green-car

